



Contrat de ruralité pour le territoire du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Etabli entre

L'Etat, représenté par le préfet de l'Allier,

et

Le pôle d'équilibre territorial et rural Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher,
représenté par son président Monsieur Daniel DUGLERY

ci-après dénommés les **porteurs du contrat** ;

Le Conseil départemental de l'Allier, représenté par son président Monsieur Gérard DERIOT,

L'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Madame Michèle TARDIEU, directrice de la délégation départementale de l'Allier,

Montluçon Communauté représentée par son président Monsieur Daniel DUGLERY,

Commentry-Montmarault-Néris Communauté représentée par son président Monsieur Bruno ROJOUAN

La Communauté de communes du Val de Cher représentée par son président Monsieur Gérard CIOFOLO

La Communauté de communes du Pays d'Huriel représentée par son président Monsieur Michel TABUTIN

la Communauté de communes du Pays de Tronçais représentée par sa présidente Madame Corinne COUPAS

ci-après dénommés les **partenaires du contrat**.

Préambule

Conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité est conclu entre les porteurs et partenaires ci-dessus. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale, mais pouvant s'inscrire sur plusieurs départements.

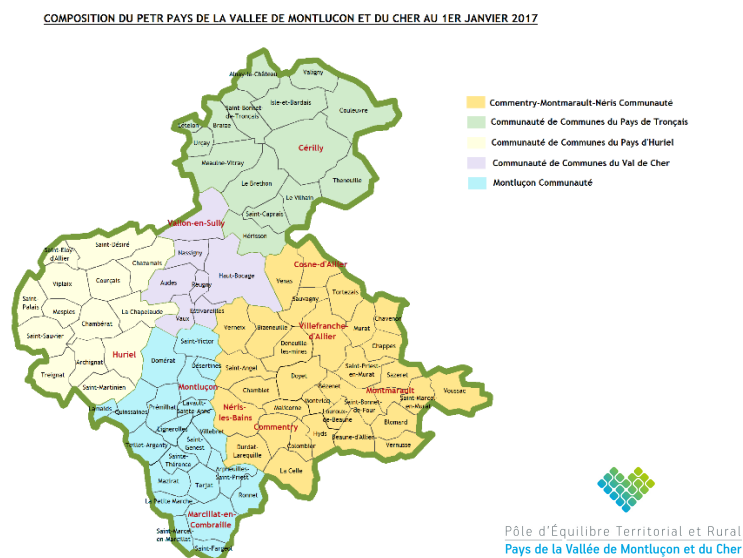
A partir d'une volonté exprimée par les élus locaux, ce contrat accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Ce contrat permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale. À l'échelle locale, il doit permettre de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables (centres-bourgs, réinvestissement de friches industrielle ou agricole,...) en cohérence avec les engagements de la charte EcoQuartier du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.

Il doit s'inscrire en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département et de la région notamment avec les Contrat territoriaux Allier, Contrat Ambition régionale, Programme Leader « Nouvelles ressources et Nouvelles Activités » du PETR-Pays de la vallée de Montluçon et du Cher.

I) Présentation générale du territoire

A) Le territoire du contrat



En 2016, le périmètre du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, d'une superficie de 2 209 km², comprend 92 communes et 7 EPCI dont l'agglomération Montluçonnaise.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, le PETR se compose de 90 communes et 5 EPCI au regard des fusions entre l'agglomération Montluçonnaise avec la communauté de communes du Pays de Marcillat-en-Combraille, et la fusion de la communauté de communes de la région de Montmarault avec celle de Commentry-Neris-les-bains.

Situé à l'extrême Nord-Ouest de la région Auvergne-Rhône Alpes, il se voit exposé à un risque d'enclavement dans cette grande région. Ainsi il s'est constitué en PETR dès fin 2014.

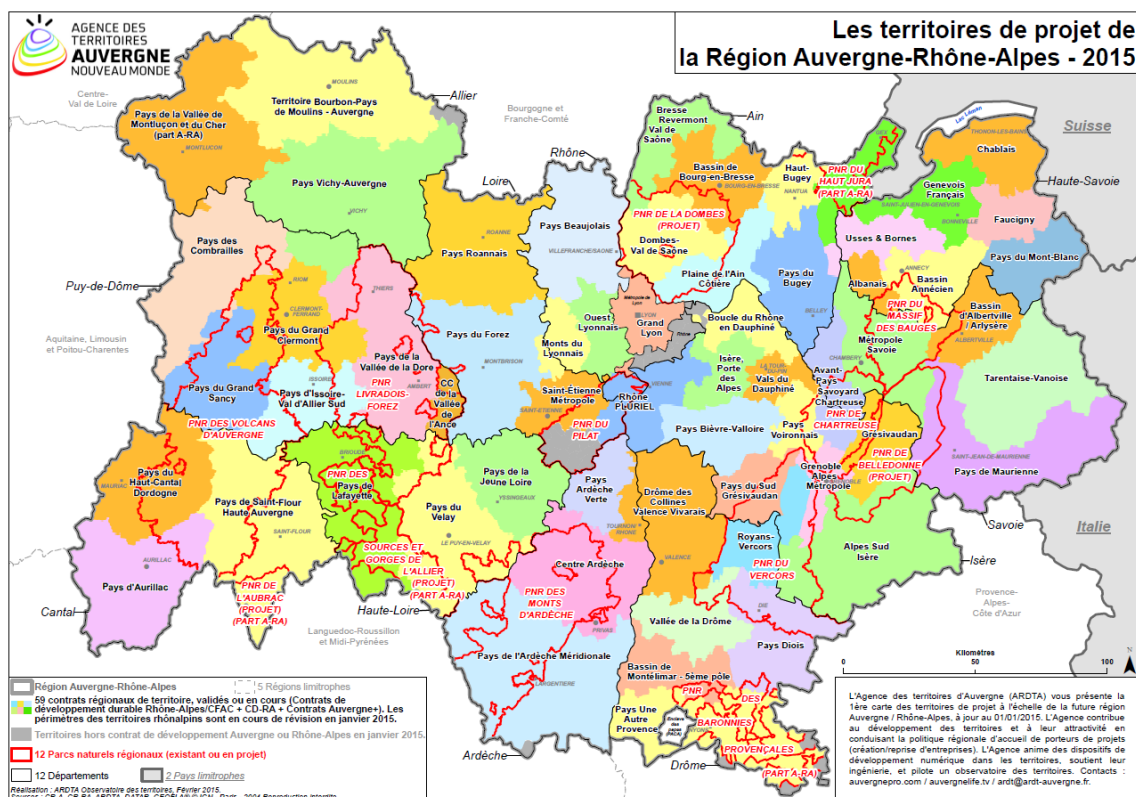
La Vallée du Cher en constitue la charpente naturelle, historique et économique ainsi que son axe de développement culturel et touristique.

C'est un territoire organisé en 3 sous-bassins de vie dont l'aire d'influence s'étend au-delà des limites départementales de l'Allier notamment en direction des autres bassins de vie limitrophes du Cher (Saint-Amand-Montrond), de la Creuse (Evaux-les-bains, Boussac, Guéret) et du Puy-de-Dôme (Saint-Eloy-les-mines, Saint-Gervais-d'Auvergne).

10 pôles d'appui viennent mailler ce bassin en offrant des services, commerces et équipements de proximité. Certains de ces pôles subissent directement l'influence de Montluçon (Huriel, Vallon-en-Sully) tandis que d'autres plus éloignés de l'agglomération (Montmarault, Cosne d'Allier) développent une autonomie relative vis-à-vis du cœur urbain et de ses équipements de services.

Le PETR est organisé autour de son cœur urbain et de sa ville centre Montluçon qui présente les caractéristiques d'une ville moyenne. Elle connaît une baisse d'attractivité notamment par le départ de ses jeunes actifs au profit de sa périphérie.

Ainsi l'espace rural du PETR qui occupe la majeure partie du territoire se différencie en territoires ruraux de 1^{ère} couronne qui connaissent une mutation résidentielle importante (Saint-Victor, Estivareilles, Villebret...) selon une logique d'étalement périurbain peu maîtrisé ; et en territoires ruraux dits de marge qui connaissent des difficultés croissantes liées à leur isolement, au vieillissement de la population et au départ des emplois et des services de proximité ainsi exposés à la dévitalisation.



B) Les enjeux du territoire

B-1 Populations et principales données socio-économiques du territoire.

1- Une population qui tend à se stabiliser mais une situation démographique très contrastée selon les EPCI. (Sources données 2010 - Appui méthodologique à la future politique de contractualisation avec les territoires en auvergne UMR Metafort AgroParisTech - Inra - Irstea - Vetagrosup Nov. 2014 - Portrait de territoire ARDTA- INSEE 2010).

Le PETR compte 112 280 habitants (données INSEE : population municipale 2011). La densité de population moyenne, de 51,29 hab. /km² est approchante de la moyenne infra-régionale Auvergne qui est de 58 hab/km². L'évolution de la population de 1999 à 2010 traduisait une déprise démographique de - 1.9 %, soit -0,2 % par an. Cette diminution est moins importante que sur la période de 1990 à 1999 (-0,5 % par an). Entre 2010 et 2011 la diminution de population est de - 0,03 %.

Cette diminution reste liée au solde naturel négatif que ne compense pas complètement le solde migratoire : il est de -3 705 habitants entre 1999 et 2011. Les communes les plus structurantes du territoire perdent des habitants (Montluçon-Commentry) ; la commune la plus peuplée est sa ville-centre Montluçon qui compte 38 166 habitants et qui entre 2006 et 2011 a connu une perte de population de -0.9 %.

Le solde migratoire sur la période 1999-2010 est positif : +1 496 habitants, se traduisant par l'importance des « retours au pays » dans les migrants venus d'autres régions.

Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'est emparé de cet enjeu démographique (objectif à + 4 % à 10 ans) dans le cadre de son schéma de cohérence territoriale (SCOT) entré en vigueur en avril 2013. Sa révision est engagée depuis mars 2016.

Un territoire dont la population se stabilise mais globalement néanmoins marqué par une population vieillissante.

La structure de la population du Pays tend au vieillissement et traduit la prédominance des plus de 65 ans sur les moins de 20 ans par un indice de vieillissement à 113 en cela proche de celui de l'Auvergne ; entre 1999 et 2009, l'on constate une progression de + 2,4 % des personnes âgées de 75 ans et plus.

Cette structure de la population du pays conditionne le développement et la structuration d'une offre de services accessibles aux personnes vieillissantes. Dans cette perspective une analyse des besoins sociaux du territoire est à engager à l'échelle du Pays, articulée avec le projet social du PETR comprenant l'émergence d'un futur contrat territorial santé à l'échelle du bassin de santé intermédiaire de Montluçon.

2- Situation socio-économique du territoire :

a) « Entre Industrie et Tertiaire, une transition amorcée dans un contexte socio-économique particulièrement vulnérable »

Le territoire rural qu'est le Pays, organisé autour de la ville centre et maillé de pôles intermédiaires présente une attractivité tant économique, que résidentielle fragilisée.

Le bassin économique se scinde en deux zones d'intervention économique, l'une urbaine, l'autre rurale. L'agglomération de Montluçon porte un contrat de ville qui concerne les quartiers prioritaires de Fontbouillant, Bien-Assis et Rive Gauche. La commune de Commentry a signé quant à elle un contrat de ville en veille active qui mobilise exclusivement des crédits de droit commun. La quasi-totalité du reste du territoire se situe en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Les fonctions productives industrielles persistent sur le territoire, 5 % des établissements relèvent du secteur industriel, concentrés principalement sur son cœur urbain (Commentry-agglomération montluçonnaise); ces fonctions productives s'organisent en filières structurées s'appuyant sur des savoir-faire reconnus (électromécanique, métallurgie, transformation du caoutchouc, chimie, agro-alimentaire, logistique, bois, éco-industrie ...).

L'influence du cœur urbain en matière d'emplois s'étend sur tout le pays avec 1 emploi sur 3 occupé par un actif résidant en dehors de l'agglomération ; ainsi pôle urbain et espaces ruraux voient leur « sort » étroitement lié.

Les employés (16,3 %) sont en plus grande proportion par rapport à la moyenne auvergnate (15,4 %). 29 % des actifs du territoire dépendent de l'industrie comprenant l'industrie agroalimentaire. La population active du Pays est composée principalement d'ouvriers (14,4 %) et d'employés (16,3 %) de faible niveau de qualification.

Le besoin de montée en compétences des entreprises industrielles et de services aux industries du bassin représente un enjeu de maintien de compétences clés de son activité. Ce besoin s'est vu révéler par la conduite en 2014 d'une mission de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisées à l'échelle du bassin d'activité.

L'emploi total comprenant les effectifs salariés et non-salariés sur le bassin en 2010 est de 42 052 salariés avec un taux d'activité (15 à 64 ans) de 69.6%, taux approchant de celui du département de l'Allier.

Les retraités constituent la catégorie la plus représentée au sein de la population du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Leur part est légèrement supérieure à la moyenne auvergnate (35,2 % contre 34% pour l'Auvergne).

La proportion d'agriculteurs, exploitants (1,8 %) est inférieure à la moyenne auvergnate, cependant le territoire se caractérise par la prédominance de l'élevage et de son bassin allaitant, comprenant la présence d'industries agroalimentaires dérivées de la production de la viande bovine (à Montluçon et Villefranche d'Allier).

L'organisation du territoire autour de son pôle urbain offre un potentiel de développement pour les circuits courts et les circuits alimentaires de proximité encore en devenir malgré l'initiative de producteurs locaux (vente directe, groupement d'intérêt économique de Chambérat, marché de producteurs fermiers à Athanor, 2 associations locales pour le maintien d'une agriculture paysanne...). Cette agriculture est fortement ancrée dans l'histoire du Pays ; elle en marque profondément son paysage bocager représentant une ressource valorisable pour l'agriculture et le développement d'un tourisme paysager.

Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a été un territoire précurseur de la préservation et valorisation économique, bio fonctionnelle, culturelle et touristique de la haie bocagère. Avec 75 % de la surface du Pays, l'agriculture est l'activité dominante en matière d'occupation spatiale. La tendance auvergnate vers la diminution et l'agrandissement des exploitations agricoles est aussi confirmée pour le territoire du PETR. Quant à la filière bois, elle se voit principalement structurée sur le Nord du territoire avec la forêt de Tronçais principale ressource forestière du territoire dont la gestion et l'exploitation est assurée par l'Office national des forêts (ONF).

La proportion d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3,2 %) et celle des cadres et professions intellectuelles supérieures (3,9 %) sont inférieures aux moyennes auvergnates (respectivement de 3,7 %, 4,1 % et 4,4 %).

Le tissu économique intermédiaire du PETR (ses 10 pôles) reflète la structuration du territoire; Cependant l'offre de commerce de proximité de centre-ville et de centre-bourg souffre et l'on assiste sur certain territoire à un effritement de leur assise commerciale due à l'affaiblissement du commerce traditionnel. L'évasion commerciale est faible sur le bassin montluçonnais (étude CRCI 2013). La vente à distance ne représente que 3 % du montant des achats alimentaires et non alimentaires dont 50 % se font par internet. Comparativement, la proportion en région Auvergne est de 64 %, pour 57 % en Allier. Il y a pour le territoire du Pays une marge de progression notable pour la vente par internet ou son relais (commande -réservation à distance).

Ce mode de promotion de l'offre et de vente de proximité constituant une alternative face à l'emprise des formes de vente en grande surface. En 2014, le Pays a lancé une plateforme collective «achetezmontlucon» de promotion de l'offre de commerce, de services, de l'artisanat de proximité et des produits locaux qu'il reste encore à structurer à cette échelle territoriale.

Entre 2007 et 2011, le nombre de salariés sur le bassin a diminué plus fortement qu'au niveau régional (-7 %, contre -3 % en Auvergne) en raison des effets de la désindustrialisation ; en 5 ans les effectifs industriels ont diminué de 12 %. Le taux de création d'entreprises du bassin est proche de la moyenne auvergnate en 2012 et plus élevé dans l'agglomération montluçonnaise. *(Source Observatoire de l'emploi Auvergne repères et analyse mars 2014).*

Le taux de chômage au 3^{ème} trimestre 2016 est le plus élevé de la région Auvergne-Rhône-Alpes soit 11.8 % avec une légère prédominance du chômage des femmes. *(Source Observatoire de l'emploi - Pôle Emploi Auvergne-Rhône Alpes -Chiffres clés du bassin d'emploi de Montluçon septembre 2016).*

Le taux de chômage des jeunes est similaire ou approchant de la moyenne régionale soit 15 % ; le taux de chômage des seniors de 50 ans et plus s'élève à 28 %, soit 5 points au-dessus de la moyenne régionale, qui est de 23 %. 48 % des demandeurs d'emploi sont de niveau 5 (CAP-BEP), taux supérieur à la moyenne régionale (37 %).

Autre indicateur de la fragilité du contexte socio-économique du territoire celui du revenu net moyen déclaré par ménage en 2013 qui est inférieur à la moyenne régionale : 19 686 € pour le PETR, contre 20 535 € de revenu moyen régional. L'indice de pauvreté est inférieur d'environ 1000 € à la moyenne obtenue sur l'ensemble des EPCI d'Auvergne.

b) Mobilité - transport : « Un territoire irrigué et desservi par des infrastructures routières performantes, une offre ferroviaire faible et disqualifiée ; une mobilité infra territoriale à développer »

Le territoire du Pays bénéficie d'un réseau routier stratégique grâce à l'autoroute A71 reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud et de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) qui constitue l'une des grandes liaisons transversales reliant l'Europe centrale à la façade Atlantique. Sa desserte ferroviaire est inadaptée et contribue à l'isolement du Pays, n'offrant pas une alternative concurrentielle et attractive à la voiture individuelle.

Autre constat du SCOT, celui d'un réseau de transports en commun peu efficace (1,8 % des trajets quotidiens dans le pays contre 4,2 % en Auvergne), hormis au sein de l'agglomération. Ainsi les déplacements sont de plus en plus dépendants de la voiture individuelle avec des conséquences économiques, sociales et environnementales prégnantes pour les habitants les plus fragilisés et éloignés des fonctions de centralités et du pôle urbain.

c) Une offre de services plutôt bien maillée sur le territoire, un tissu économique intermédiaire aux équilibres fragiles.

Le Pays présente un maillage remarquable du territoire en 10 pôles intermédiaires. Le vieillissement de la population, l'évasion des jeunes qualifiés, l'inadaptation de l'offre de logement impactent l'économie de proximité et sa viabilité.

Le vieillissement de la population se répercute sur le parc de logement avec un taux de vacance élevé de 13,3 % en 2014 particulièrement sur Montluçon et Commentry ; ce parc s'avère inadapté aux besoins des jeunes ménages et des personnes âgées. Le SCOT se donne pour objectif la réduction de moitié de la vacance sur le territoire du pays et pour se faire il devra se doter d'outils spécifiques d'observation, de maîtrise du foncier, de requalification (dont rénovation énergétique) de l'habitat en accompagnement des démarches territoriales des EPCI (opération programmée d'amélioration de l'habitat, 2^{ème} plan national de rénovation urbaine (PNRU 2)).

Les deux générations de contractualisation Conseil Général / Conseil Régional Auvergne+ ont permis une remise à niveau de l'offre de services qui reste néanmoins à compléter pour une meilleure garantie d'accessibilité des populations aux services essentiels ; ainsi le territoire est doté de plusieurs établissements de santé et de structures d'accueil médico-sociales (Hôpitaux d'Ainay-le-Château et de Montluçon, clinique Saint François, maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (MARPA) et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons de retraite privées), un centre local d'information et de coordination (CLIC) et 6 centres sociaux confrontés à des mutations structurelles (organisationnelles, technologiques, de leurs modes de financement ainsi que 2 maisons de santé pluri-professionnelles en fonctionnement (Ainay-le-Château et Montmarault) et 2 maisons de santé pluri-professionnelles en projet (Montluçon et Cosne d'Allier) ainsi qu'un pôle de santé pluri-professionnel en projet (Huriel - La Chapelaude).

Néanmoins l'organisation de l'offre de soins de premier recours ne peut trouver sa réponse exclusive dans de l'immobilier de santé, le territoire doit se rendre attractif aux professionnels de santé en favorisant les pratiques collaboratives par l'organisation de plateforme territoriale des professionnels de santé sur le BSI autour de projets territoriaux de santé soutenus par des plateformes territoriales d'appui aux professionnels de santé.

Les temps d'accès aux divers services pour la population du Pays hormis sur ces marges rurales sont inférieurs ou équivalents à la moyenne auvergnate; de nouvelles organisations (maillage-regroupements...) de services sont nécessaires pour leur maintien et leur développement, tant en milieu urbain que rural. L'accompagnement et développement de fonctions relais sont à renforcer pour garantir un égal accès aux services sur le territoire et sur tout le territoire en intégrant leur possible itinérance.

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher développe une offre de formation performante post-bac pour l'ensemble du bassin et au-delà. On peut citer à titre d'exemples :

-à Désertines, le centre de formation des apprentis de l'industrie ;

- à Montluçon, un Institut de formation aux affaires et à la gestion, un institut de formation en soins infirmiers, un institut universitaire technologique, une antenne de l'association pour la formation professionnelle des adultes, une école de gendarmerie, chargée de la formation des sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires.

Ces établissements et filières de formation sont dotés de plateaux techniques pour plusieurs d'entre eux potentiellement supports de recherche et développement et d'expérimentations, de Fab'Labs au profit du territoire et de son tissu économique.

d) Téléphonie mobile et couverture numérique un déploiement inégalitaire.

Le taux de couverture numérique varie entre 45 % et 80 % selon les EPCI du Pays même si des alternatives techniques et leur accessibilité sont à développer. Ce décalage s'avère fortement limitant pour les territoires ruraux tant pour le développement de l'e-service que pour l'e-tourisme. En effet, de nombreuses communes rurales ne bénéficient pas d'une couverture téléphonie mobile satisfaisante (zone grise) permettant les usages et applicatifs de l'internet mobile.

3 - Les éléments remarquables du patrimoine du territoire : Une trame verte et bleue véritable produit d'appel.

Le PETR« entièrement »structuré par le Cher et sa vallée qui en constitue l'armature territoriale, est recouvert d'un réseau et d'une multitude d'étangs qui ont permis l'essor industriel du pays. Le canal de Berry constitue un élément majeur du patrimoine culturel et économique de la Vallée, à présent aménagé en voie verte de Montluçon à Vallon-en-Sully interconnectée vélo route(en amont-transversalité et aval) sur l'axe de la Vallée du Cher.

La mémoire de ce patrimoine économique fait l'objet d'une valorisation au Musée du Canal de Berry à Audes, mais aussi en d'autres endroits du territoire.

Autres éléments majeurs du patrimoine du territoire :

La présence du bocage (Bocage de la Basse Combraille du 12^{ème} siècle au sud et Bocage Bourbonnais du 18^{ème} siècle) qui façonne le paysage et préserve la qualité prairiale et les continuités écologiques sur le territoire. Un observatoire lui est dédié à la Maison de la Combraille à Marcillat-en-Combraille.

La forêt de Tronçais est un autre héritage de l'exploitation et économie du bois depuis Colbert ; d'une superficie de 11 000 ha, elle constitue la plus belle chênaie d'Europe par son mode régénération et la qualité de son bois de chêne pour la merranderie et pour le vieillissement des vins et alcools issus de productions de divers continents. Le site des forges de Tronçais à Saint- Bonnet-Tronçais au cœur de la forêt en constitue un vestige du patrimoine économique du pays alimenté par son réseau d'étangs connecté au canal de Berry. La communauté de communes du Pays de Tronçais a engagé une étude de valorisation du site.

La Vallée de Chambonchard et les Gorges du Haut Cher en aval et aux portes de Montluçon présente un relief de gorges favorables à la préservation d'une biodiversité importante mais aussi à la pratique d'activités de découverte sport-nature à l'exemple de la via ferrata de Lignerolles. Le conseil départemental de l'Allier et la Communauté de Communes de Marcillat en Combraille ont élaboré un projet de valorisation de la Vallée.

Ainsi l'axe de la Vallée du Cher du Nord au Sud du PETR structure un positionnement pôle de pleine nature à consolider en une offre attractive (tourisme sport nature et de découverte).

Un potentiel « Culture -Art de vivre » basé sur les villages/ cœur de ville remarquables du territoire et le spectacle vivant : les villages médiévaux (Ainay-le-Château, Huriel, Hérisson, la cité médiévale de Montluçon avec son Musée des musiques populaires), et le patrimoine thermal (Néris-les-bains).

Plus globalement la qualité naturelle du territoire se traduit par une biodiversité importante (6 zones classées en site d'Intérêt communautaire par le réseau Natura 2000 et la présence de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologiques faunistiques et floristiques (ZNIEFF) de type 1 (forêts dont la forêt de Tronçais) et de type 2 (étangs, forêts, prairies humides) et par son paysage favorable aux mobilités douces pour le développement d'un tourisme durable à qualifier et promouvoir.

L'enjeu du développement touristique pour le pays réside prioritairement dans la qualification de son offre. Le niveau de touristicité du pays est inférieur à la moyenne régionale, le territoire n'est pas identifié comme un territoire touristique ; peu d'offres labellisées (33), la moyenne auvergnate étant de 105. Il s'agit d'accompagner la montée en gamme de l'offre à partir d'un positionnement affirmé. La qualité culturelle du territoire outre ses éléments patrimoniaux et son composant «patrimoine économique» à préserver nécessitent des produits et actions de médiation culturelle à développer. Elle converge vers un positionnement touristique marqué «itinérance douce- pleine nature » et «Culture-Art de vivre».

La qualité et professionnalisme reconnus de l'offre culturelle sur le territoire du PETR constitue une caractéristique forte du territoire avec la présence de nombreuses compagnies professionnelles (dont le centre dramatique national (CDN) des Ilets à Montluçon, Le Cube et la Compagnie de la Belle Meunière à Hérisson, la Volga à Marcillat en Combraille, Entract' à Commeny etc.), et de résidences d'artistes de plasticiens.

Cette offre s'avère néanmoins peu visible aux habitants du territoire et impacte insuffisamment l'attractivité du territoire pour de nouveaux arrivants, entrepreneurs culturels, étudiants et touristes.

4 - Acteurs représentatifs du territoire, mode d'organisation et partenariats existants.

L'existence du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a d'abord reposé sur la volonté des élus du territoire de sensibilité et appartenance politiques différentes de réfléchir ensemble et de porter des projets à cette échelle territoriale de bassin de vie. Un syndicat intercommunal pour le développement économique et la promotion touristique de la Vallée du Cher fut créé en 1989, auquel a succédé le Pays de la vallée de Montluçon et du Cher en 2003, premier du genre en Auvergne. Cette volonté a traversé plus de deux décennies et se voit réaffirmer par la décision des élus du territoire de la transformation du Pays en Pôle d'équilibre territorial et rural le 28 novembre 2014 par arrêté préfectoral.

Dès 2003, le Pays s'est doté d'un Conseil de développement (CODEV) qui a été reconfiguré en 2012 comprenant plusieurs collèges représentatifs des ressources de la société civile; le CODEV, voit son rôle renforcé dans le cadre du PETR. Le CODEV est actif au sein du pays et a initié plusieurs réflexions (E-commerce ; observatoire de l'offre et de la demande de logements ; Montluçon Ville Etudiante, l'accessibilité ferroviaire).

La création d'une conférence/conseil des maires des 92 communes du PETR/Pays est intervenue avant sa reconnaissance le 7 juillet 2014. Par son action Leader 2007-2013, le Pays en lien avec les agents de développement des EPCI est devenu au fil du temps un espace « conseil d'orientation et d'assistance technique » pour les communes, les associations locales et les porteurs de projets.

Le PETR, est également la plateforme d'appui du Comité de bassin d'emploi et d'activités(CBE) qui en épouse complètement le périmètre. Le CBE a été créé en 2006, il réunit les partenaires sociaux et les organisations représentatives des entreprises locales, les acteurs de la formation et de l'emploi, l'Etat et les collectivités partenaires (Conseil général -Conseil régional) ; le PETR en assure l'animation et le fonctionnement depuis sa création. Ainsi est-il intervenu régulièrement pour la mobilisation de cellules de reclassement dans le cadre de plans de sauvegarde de l'emploi d'entreprises en difficultés ; il a conduit la cellule de reclassement de l'établissement ASTEEL Flash de Domérat ; il participe activement aux forums Emploi en partenariat avec Pôle Emploi et a initié plusieurs actions de formation en direction des demandeurs d'emplois (DE) du bassin et prochainement une action en direction des DE seniors cadres du Bassin.

Le PETR est gestionnaire du site Natura 2000 Gorges du Haut Cher. Il assure la mise en œuvre de son document d'objectifs depuis 2009.

Le PETR est également membre de la commission locale de l'eau (CLE), chargée d'élaborer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux Cher Amont et de suivre sa mise en œuvre. La présidence de la CLE est actuellement assurée par un élu du PETR.

L'animation du Pays-PETR s'appuie sur le réseau technique des agents de développement et directeurs du Pays qui se réunit tous les 2,5 mois.

En 2006, le pays doté de la compétence de promotion touristique a délégué à l'Agence Locale de Tourisme, la mission de promotion et de développement touristique.

Le PETR est à présent en passe de se voir transférer en 2017 la compétence promotion touristique par les nouveaux EPCI recomposés et de créer un office de tourisme intercommunautaire (OTI) courant 2017.

Les 6 centres sociaux du pays sont des acteurs avec lesquels le Pays entretient un dialogue continu en les réunissant notamment dans le cadre de l'élaboration de son projet social de territoire.

Est en cours d'élaboration un observatoire de l'offre et de la demande de logements (base de données Intranet gérée par le Pays) réunissant acteurs publics et privés dont agences immobilières et associations des propriétaires privés.

Le territoire comprend également un réseau associatif dense et hétérogène (hors délégataire ou mandataire de services des collectivités locales) ; principalement concentré sur le pôle urbain. Le programme Leader 2007-2013 a permis de prendre le pouls de la vitalité de ce monde associatif majoritairement atomisé. Peu de coopérations entre acteurs associatifs sont constatées. Il est également confronté au renouvellement générationnel de ses dirigeants. Emergent à présent l'expression de volontés d'échanges inter associatifs voire d'espaces « citoyens - d'éducation populaire - d'émergence d'idées/projets » perceptibles au travers des échanges avec les élus locaux et les associations locales rencontrées.

L'élaboration de la stratégie territoriale du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'inscrit dans le cadre de son évolution en PETR intervenue le 28 novembre 2014. Dans ce contexte le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a plus encore animé le dialogue territorial qui a permis d'en dégager sa stratégie Leader 2014-2020.

Elle repose donc sur un diagnostic partagé qui a également pris appui sur son SCOT, approuvé en mars 2013 et déjà « grenellisé », qui a montré la voie des mutations que le territoire devait entreprendre pour les 10 années à venir.

-2 - ANALYSE AFOM au regard des Axes thématiques du Contrat de ruralité

Attractivité culturelle et touristique

Atouts	Faiblesses
<p>La Vallée du Cher, trame verte et bleue produit d'appel pour l'itinérance douce, et un potentiel « Villages remarquables - Culture-Arts de vivre ».</p> <p>La Forêt de Tronçais, plus belle chênaie d'Europe</p> <p>Présence d'équipements culturels structurants et récents (Musée du Canal de Berry, Maison de la Combraille, Mupop).</p> <p>Un patrimoine naturel et culturel de qualité et diversifié en jalonnement des itinéraires.</p> <p>Présence et foisonnement d'acteurs culturels fortement professionnalisés et reconnus (Spectacles vivants- Arts plastiques).</p>	<p>Absence de positionnement touristique affirmé - Voie verte non aménagée.</p> <p>Manque de qualification des hébergements touristiques dont hôtellerie de plein air.</p> <p>Absence de prestations d'animation / découverte structurées.</p> <p>Déficit de structuration de l'offre et de mise en réseau des acteurs culturels et touristiques.</p> <p>Dégradation d'éléments patrimoniaux.</p> <p>Manque de visibilité interne et externe de l'offre culturelle. Absence de médiations culturelles.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Dynamiques locales à accompagner : projets des territoires (Chambonchard, Huriel, Tronçais, Audes, Nérès les bains, Hérisson, Ainay le Château...)</p> <p>L'économie sociale et solidaire, levier de détection de nouveaux talents et de l'entrepreneuriat culturel.</p> <p>Demande des acteurs culturels d'une coordination culturelle.</p> <p>Les applications et usages numériques en appui -développement-qualification-démocratisation de l'offre culturelle et touristique.</p> <p>L'Agence locale du tourisme, outil de gouvernance pour fédérer, animer le réseau d'acteurs.</p>	<p>Disqualification -obsolescence des hébergements touristiques du territoire (principalement offres privées).</p> <p>Affaiblissement de l'économie touristique.</p> <p>Affaiblissement des structures et acteurs culturels dont capacités de création.</p> <p>Affaiblissement du lien social et des fonctions d'éducation populaire</p> <p>Relégation du potentiel de développement par les usages numérique</p>

Attractivité Economique et revitalisation des Bourgs Centre

Atouts	Faiblesses
<p>Elevage et productions de qualité.</p> <p>Emergence de nouvelles organisations de services (multi activités).</p> <p>Desserte numérique de pôles structurants de services.</p> <p>Territoire engagé dans le développement de nouveaux outils de l'e-commerce, l'e-service.</p> <p>Présence de savoir-faire industriels emblématiques et de filières de formation structurées</p>	<p>Manque de structuration de filières circuits courts.</p> <p>Déficit d'animation et de mise en réseau des services présentsiels</p> <p>Difficultés de pérennisation des emplois et des activités.</p> <p>Absence d'outils d'émergence de projets collectifs.</p> <p>Manque de visibilité de la notoriété des savoir-faire du bassin</p> <p>Infrastructures d'accueil à améliorer et qualifier</p>
Opportunités	Menaces
<p>Lien rural/urbain pour le développement de circuits courts et circuits alimentaires de proximité.</p> <p>Economie sociale et solidaire pour l'émergence de tiers lieux professionnels et d'espaces collaboratifs.</p> <p>Le lien rural/urbain pour la valorisation et relais de transmission des savoirs faire emblématiques du bassin.</p> <p>Un potentiel « Etudiants » sur le territoire</p>	<p>Affaiblissement-dévitalisation de l'économie de proximité.</p> <p>Evasion des salariés qualifiés</p> <p>Manque d'attractivité des infrastructures d'accueil d'entreprises</p>

Transition Energétique et Ecologique

Atouts	Faiblesses
<p>Le Bocage une ressource paysagère pour le tourisme, l'économie locale et la biodiversité.</p> <p>La Vallée du Cher et les milieux humides , principaux apports de la ressource en eau pour le territoire (habitants-économie) et vecteurs de son attractivité touristique.</p> <p>La Maison de la Combraille un outil d'observation participative du paysage bocager.</p> <p>La présence de plateaux techniques (Lycée agricole Durdât et IUT Montluçon) possibles supports d'expérimentation et d'actions démonstratives.</p> <p>La mise en compatibilité 2016 du SCOT avec la Loi ALUR (définition des espaces de densification pour les PLU et PLUi et trame verte et bleue).</p> <p>Installation en 2016 de 6 éoliennes sur le plateau de Savernat (communes de Lamais, Quinssaines et Saint-Martinien)</p> <p>Production d'électricité à partir de biomasse sur le site de l'entreprise Adisseo à Commentry</p> <p>Production de chaleur à partir de biomasse (Cérilly, Montluçon, Commentry, Meaulne)</p>	<p>Agrandissement des exploitations et des parcelles agricoles.</p> <p>Pratiques d'entretien inadaptées pour la régénération du maillage bocager.</p> <p>Artificialisation des espaces et des sols en extension urbaine.</p> <p>Image de nature ordinaire (banalisée), acculturation.</p> <p>Irrégularité de la ressource en eau.</p> <p>Taux de vacance élevé, inadaptation de l'offre de logements aux besoins des habitants.</p> <p>Peu de références et de savoir-faire artisanaux en matière de rénovation énergétique de l'habitat et d'écoconstruction.</p> <p>Déficit d'animation climat-énergie</p>
Opportunités	Menaces
<p>La valorisation Bois énergie de la ressource bocagère auprès de la profession agricole; et structuration de micro-filières par les outils de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>La sensibilisation aux pratiques agro-écologiques (autonomisation alimentaire des exploitations agricoles dont élevage allaitant).</p> <p>Les applications et usages numériques pour la vulgarisation et accès à la connaissance technique et scientifique.</p> <p>La valorisation culturelle du Paysage par la création artistique.</p> <p>Le Chantier Ecole supports de communication des bonnes pratiques auprès des habitants et propriétaires privés (éco matériaux-rénovation énergétique)</p> <p>Projets éoliens en cours (Chazemais, Viplaix, Courçais...)</p> <p>Projets de parcs photovoltaïques en cours (Braize, Nassigny, Doyet, ZAC de Magnier)</p> <p>Projets de méthaniseurs en cours (Villefanche d'Allier, Nassigny)</p> <p>Projet de territoire à énergie positive pour la croissance verte en cours (agglomération montluçonnaise)</p>	<p>Appauvrissement de la ressource en eau</p> <p>Rupture, mitage des continuités écologiques-impact sur la séquestration carbone (Enjeu PAEC Allier).</p> <p>Accroissement de la dépendance des exploitations agricoles aux marchés de l'alimentation du bétail.</p> <p>Perte d'identité territoriale et du sentiment d'appartenance.</p> <p>Diminution de l'attractivité résidentielle et touristique pour les territoires ruraux.</p> <p>Accroissement de la précarité énergétique</p>

Accessibilité et cohésion sociale

Atouts	Faiblesses
<p>Bonne structuration en pôles de services (dont relais associatifs).</p> <p>Temps moyen d'accessibilité aux services plus court que la moyenne régionale.</p> <p>Un réseau actif de centres sociaux sur le territoire et un CLIC pôle gérontologique à Montluçon.</p> <p>Un projet social de territoire et un Contrat Local de Santé en cours d'élaboration à l'échelle du Pays.</p> <p>Des plateaux techniques (AFPA, hôpitaux, IUT etc. ...) supports d'expérimentation et de R&D dans le champ des sciences sociales et des systèmes d'information.</p> <p>Présence d'établissements et services de santé.</p>	<p>Viellissement de la population -évasion des jeunes qualifiés et/ou actifs. Taux de chômage le + élevé des bassins d'emploi de la région.</p> <p>Faible qualification des personnels des services à la population - Vieillissement des assistantes maternelles.</p> <p>Manque de visibilité de l'offre de services (multiplicité-concurrence entre acteurs-cloisonnement des dispositifs.)</p> <p>Image dévalorisée des métiers des services à la personne.</p> <p>Fragilisation - atomisation, vieillissement du tissu associatif.</p> <p>Désertification médicale avec de fortes disparités territoriales.</p> <p>Déficits d'équipements et d'actions jeunesse structurées.</p> <p>Problème d'attractivité pour les professionnels de santé.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Les usages numériques dont numériques mobiles pour l'amélioration, le maillage, la qualification des services, pour l'accès à la connaissance et une meilleure gestion de la relation citoyen.</p> <p>Le capital humain senior pour favoriser les échanges intergénérationnels et la transmission de savoirs faire et être.</p> <p>Les nouvelles initiatives citoyennes d'émergence d'idées /projets : « tiers lieux sociaux ».</p> <p>L'économie sociale et solidaire levier de nouveaux modèles économiques et d'organisation des services ; émergence de nouveaux métiers de médiateurs sociaux et numériques.</p> <p>Le lien rural-urbain pour le maintien- d'une offre et couverture des services pour l'ensemble du territoire.</p> <p>Coopération et exercices regroupés</p>	<p>Fracture sociale et territoriale (relégation des territoires de marges rurales.)</p> <p>Poursuite de l'évasion des jeunes qualifiés et/ou actifs.</p> <p>Renforcement de l'image vieillissante du territoire.</p> <p>Difficultés de renouvellement générationnel des professionnels de santé, Inadaptation- disparition de services à la population (Enfance-Petite enfance, personnes âgées et fragilisées)</p> <p>Offre médicale insuffisante</p>

Mobilité -transport

Atouts	Faiblesses
Temps moyen d'accessibilité aux services inférieur à la moyenne régionale.	Faiblesse de l'offre de transport collectif Revenu moyen des ménages inférieur à la moyenne régionale.
Opportunités	Menaces
Lien/rural urbain pour le développement d'une nouvelle offre de mobilité (auto partage-covoiturage- transports et déplacements solidaires). Les applications numériques (outils d'annonces numériques etc. ...) pour la diffusion et organisation des mobilités.	Isolement des populations fragilisées. Augmentation de la part du coût des déplacements dans le revenu des ménages

L'analyse AFOM ici présentée au titre du contrat de ruralité est commune à celle produite pour le projet de territoire du PETR, la contractualisation régionale et le programme Leader 2014-2020.

Les actions à engager en conséquence portent sur l'ensemble des 6 thématiques du contrat de ruralité en intégrant fortement le lien rural/urbain ; elles se distribuent relativement de manière équilibrée sur chacune des thématiques d'intervention en renforcement des interactions entre thématiques comme un projet global de développement local.

C) Etat des lieux des démarches en cours en matière de développement local, de cohésion sociale et d'attractivité

- **Orientations de l'Etat et état de mise en œuvre des principales mesures des comités interministériels aux ruralités concernant ce territoire**

L'Etat s'attache à accompagner et appuyer le projet du PETR concernant les espaces ruraux de la vallée de Montluçon et du Cher en veillant à inscrire par ce contrat cette démarche dans la promotion d'une politique nationale d'aménagement du territoire équilibrée visant à garantir le développement de chaque territoire.

Le contrat de projet Etat-région (CPER) 2014 2020, notamment par son volet territorial, comporte la définition du cadre dans lequel l'Etat apporte réponse à plusieurs orientations énoncées par ce projet. L'Etat rappelle à ce titre que la communauté d'agglomération montluçonnaise est signataire du volet territorial de ce CPER pour les actions structurantes intéressant son territoire. La cohésion territoriale et sociale au sein même de l'agglomération montluçonnaise fait également l'objet d'un contrat de ville.

Comme le souligne le projet affirmé et porté par le PETR de la vallée de Montluçon et du Cher ce bassin de vie est confronté à des enjeux considérables de développement territorial afin de répondre aux conséquences résultant d'une conversion importante de son tissu économique au cours des dernières décennies.

La définition et la mise en œuvre d'une action publique à la hauteur de ces enjeux doivent nécessairement être menées à bien en recherchant la synergie des actions entre l'agglomération et

l'espace rural qui composent ce territoire. Il a été engagé de longue date une action en ce sens en mettant en place un SCOT à cette échelle, en créant un pays, puis en instaurant le PETR.

Le projet exposé par le PETR et les orientations actées conjointement par le PETR et l'Etat par le présent contrat constituent une réponse à la nécessité de conduire des politiques publiques visant à garantir la cohésion du développement territorial dans ce bassin en prenant en considération les enjeux propres à l'espace rural.

Certaines des mesures figurant au CPER Auvergne-Rhône-Alpes et à son volet territorial ont vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire du PETR en appui à ce contrat de ruralité. Il s'agit en particulier des actions ayant trait à la desserte numérique et téléphonique, à la présence des services sur le territoire, et à l'appui à la revitalisation des bourgs centres.

L'Etat veillera dans le cadre du contrat de ruralité à la bonne inscription des actions proposées dans les mesures prévues au titre du CPER.

A la suite des assises des ruralités, dont un des ateliers nationaux a eu lieu en 2014 à Montmarault, dans la vallée de Montluçon et du Cher, de nombreuses mesures ont été adoptées lors de trois comités interministériels aux ruralités.

Ainsi notamment :

- s'agissant de la présence des services sur le territoire l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services du public est conduite depuis 2014 et a fait l'objet d'un diagnostic dont les conclusions ont été validées en 2015. Les propositions d'orientations générales de ce schéma ont été débattues et adoptées par le conseil départemental en décembre 2016. Le contenu précis et définitif du schéma fait l'objet début 2017 d'une concertation avec les EPCI ainsi qu'avec le PETR.

- la mise en place d'un réseau de maison de services au public (MSAP) a été engagée par les collectivités territoriales et l'Etat aboutissant à la création des MSAP de Marcillat en Combrailles, Huriel, et Montmarault avec l'appui financier de l'Etat par la DETR à la première installation de ces maisons dans leurs locaux, et une aide au fonctionnement annuel par mobilisation du FNADT et du fond inter-opérateurs. Fin 2016 deux MSAP sous gestion de La Poste installées dans les bureaux de poste de Cérilly et Vallon en Sully ont été ouvertes. Au total le territoire du PETR est désormais desservi par 5 MSAP en fonctionnement.

- la question de la présence territoriale des services de santé est une priorité de l'Etat et de l'ARS .Au cours des dernières années l'Etat et l'ARS ont notamment accompagnés la création à Montmarault et Ainay le Château des maisons de santé pluri-professionnelles. L'ARS encourage le développement de pratiques collaboratives autour de projets territoriaux de santé soutenus par des plateformes territoriales d'appui aux professionnels de santé.

- en matière de transition écologique et énergétique, les services de l'Etat ont accompagné le PETR dans l'élaboration d'un dossier de candidature à l'appel à projets TEPCV qui a été accepté. La convention à intervenir à ce titre sera signée début 2017.

- la desserte numérique en très haut débit des espaces ruraux fait l'objet d'un programme pluriannuel d'amélioration avec le soutien de l'Etat par le fond national pour la société numérique (FSN) dans le cadre du déploiement d'un réseau d'initiative publique portant sur les départements de l'ancienne région Auvergne sous maîtrise d'ouvrage de la région.

- la redynamisation des bourgs centres a fait l'objet en 2016 d'un appel à projets dans le cadre de la convention interrégionale Massif Central.. Les projets initiés par les communes de Commentry et Montmarault sont accompagnés par l'Etat à ce titre.

- en accord avec la commission départementale d'élus en charge de définir les critères et priorités d'emploi de la DETR dans le département, des orientations privilégiant l'appui aux projets des territoires ruraux ont été privilégiés dans le département de l'Allier : soutien au maintien et l'adaptation des services au public, bonification des aides pour les projets contribuant à une meilleure maîtrise énergétique dans les bâtiments publics, actions de valorisation du patrimoine, appui aux projets de développement.

Ces orientations permettront d'utiliser la DETR de manière privilégiée pour appuyer les actions prévues au titre du présent contrat. Le fonds de soutien à l'investissement local permettra de conforter cet appui financier en tant que de besoin. Ces financements seront mobilisés dans les conditions exposées ci-après (article II).

- **Contrats, plans d'action, conventions ainsi que les schémas concernant le territoire du PETR - Pays de la vallée de Montluçon et du Cher:**

La Ville Centre de Montluçon est engagée dans un PDUI pour le projet d'aménagement des rives du Cher « Mieux Vivre sa Ville - C Montluçon »

Le PETR est porteur d'un SCOT dont la révision est entreprise depuis mars 2016, d'une part pour sa mise en compatibilité avec la loi ALUR et d'autre part pour la prise en compte du SRCE Trame verte et bleue.

Le PETR est gestionnaire du site Natura 2000 Gorges du Haut Cher et présente un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Vallée du Cher ».

Il a produit un schéma de développement touristique et entreprend la création d'un office du tourisme intercommunautaire (OTI) à échéance de fin 2017.

Il doit en 2017 sur fond de recomposition territoriale établir les conventions territoriales le liant avec chacun de ses EPCI membres.

Il est porteur d'un programme Leader 2014-2020 Nouvelles ressources-Nouvelles activités et est organisé en un groupe d'action locale (GAL).

Le PETR s'est doté dès 2008 d'un projet culturel de territoire à réactualiser ; il entreprend d'établir un projet social de territoire.

La communauté de communes du pays de Tronçais et les acteurs locaux réunis dans un comité de suivi ont fait acte de candidature au label national "forêt d'exception" pour la forêt domaniale de Tronçais. Ce label est délivré par l'Office national des forêts. Cette labellisation a pour objectif de mettre en valeur la richesse historique, culturelle et environnementale de ce massif forestier remarquable.

II) Objectifs et plan d'actions opérationnel

Le contrat de ruralité intervient en renforcement de la mise en œuvre du projet de territoire lui-même décliné en schémas et plans d'actions ; il permet d'accompagner les mutations et évolutions que le territoire doit connaître :

- En se concentrant sur des problématiques fortes (fonction de consolidation),
- En soutenant l'impulsion de nouvelles initiatives porteuses d'évolutions-mutations,
- En appui à l'expérimentation au moyen d'actions pilotes.

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 1 : Accessibilité aux soins

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
<p>Améliorer la couverture temporelle et territoriale de l'offre de soins par les solidarités territoriales</p> <p>Améliorer et garantir les conditions d'accès aux soins pour tous</p>	<p><u>Organisation de l'offre de soins</u> : Etude - Analyse des besoins sociaux et organisation des équipements de santé du territoire</p> <p>Création et maillage des Maison de santé pluridisciplinaires à l'échelle du BSI</p> <p>Coordination des acteurs territoriaux et des professionnels de santé pour la mise en œuvre du PTS</p> <p>Fiche N° 1</p>	<p>Direction territoriale de l'ARS</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>Mission Accueil CD 03</p> <p>Fédération départementale des MSP</p> <p>Conseil local de santé mentale</p> <p>CLIC de Montluçon</p> <p>CCAS et BAS du territoire</p> <p>EPCI du territoire et limitrophes du BSI de Montluçon</p> <p>Hôpitaux publics et privés</p>	<p>Contrat local de santé et PTS du BSI de Montluçon</p> <p>Dispositif départemental Wanted</p> <p>Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020</p>

Résultats attendus : Installations de professionnels de santé (indicateur : nombre de nouvelles installations)

Développement de l'accueil d'internes stagiaires par les professionnels de santé (nombre de nouveaux agréments maître de stage)

Mise en œuvre d'actions collectives de prévention en lien avec les pathologies marquantes du territoire (PTS de Montluçon) (indicateur : nombre de partenariats générés).

Actions innovantes d'information santé par les usages numériques (nombre d'expérimentation)

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 2 : Redynamisation des Bourgs- Centres

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
<p>Accompagner les mutations des TPE, de l'artisanat et du commerce de proximité</p> <p>Mobiliser une ingénierie performante pour animer et mettre en œuvre des plans de soutien au commerce et à l'artisanat et au développement d'une nouvelle économie de services de proximité</p>	<p>Elaboration d'un plan d'actions de soutien et de promotion de l'artisanat, du commerce et nouveaux services de proximité.</p> <p>Aménagements des espaces publics pour le développement et l'accueil de nouvelles activités artisanales, commerciales et de services</p> <p>Accompagnement des bourgs centres de Commentry et Montmarault pour la mise en œuvre de plan d'actions de redynamisation</p> <p>Fiche N° 2</p>	<p>CCI</p> <p>Chambre des Métiers</p> <p>SOSAC</p> <p>Associations de commerçants artisans du territoire</p> <p>Les EPCI du territoire</p> <p>Communes de Montmarault et de Commentry</p>	<p>Appel à projets FISAC 2018- Opération collective</p> <p>Appel à projets Attractivité des Bourgs dans le Massif Central</p> <p>Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020</p> <p>Appel à projet territoire Zéro chômeurs</p>

Résultats attendus : Nombre d'actions et de projets engagés (nombre d'aides directes cadre FISAC, Nombre de travaux réalisés- animations commerciales réalisées, développement de nouveaux concepts commerciaux sur les nouvelles technologies etc.)

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 3 : Attractivité

Attractivité Touristique

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Consolider la mise en tourisme de la Vallée du Cher (Cœur de France C Montluçon)	Définition d'un plan Marketing Vallée Cœur de France C Montluçon et commercialisation de la destination.	CRDT Auvergne Rhône Alpes	Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020
Structurer une offre de pleine Nature et Patrimoine	Réhabilitation et valorisation du patrimoine industriel de la Vallée du Cher (Forêt de Tronçais - Montluçon-Voie verte-Canal de Berry - Gorges du Haut Cher)	Communauté de communes Cœur de France (Cher) Associations locales Sport- loisirs Nature	Contrat Ambition régionale
Accompagner la montée en gamme et la qualification de l'offre touristique	Création et développement d'équipements Loisirs- sports-nature (Axe de la Vallée du Cher)	Fédération départementale de randonnées Office de Tourisme Intercommunautaire)	Contrats territoriaux Allier-EPCI
	Requalification des hébergements collectifs et de l'hôtellerie de Plein air.	Prestataires touristiques Equipements culturels et touristiques territoriaux (Musées)	
	Fiche N° 3		

Résultats attendus : Visibilité de la destination - nombre d'actes d'accueil OTI sur le territoire - volumétrie et évolution annuelle de la taxe de séjour.

Attractivité Economique

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Améliorer l'attractivité des espaces à vocation économique	Elaboration de schémas de zones d'activités (Montluçon - Commentry ...)		SCOT PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
Organiser le territoire pour accueillir la bonne entreprise pour la bonne implantation	Intégration paysagère et aménagement de zones d'activités : Technopole de la Loue - Campus de la Brande ...	EPCI - Chargés de mission économie CEEA- CCI	Contrat Ambition régionale
	Création-Développement d'Hôtels d'entreprises (la Vauvre Nassigny-Montmarault Grand Champ)		Contrats territoriaux Allier-EPCI
	Fiche N° 7		Articulation avec la démarche TEPCV

Résultats attendus : Implantation - développement d'entreprises - Qualification /spécialisation des sites d'accueil

Indicateurs : Nombre de demandes d'implantation - Taux de réponses positives aux demandes d'implantation - Taux d'occupation des zones d'activité sur le territoire - Rythme de commercialisation - Nombre d'emplois créés ou confortés

Attractivité Numérique

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Améliorer la couverture téléphonie mobile (internet mobile) en alternative à la fracture numérique des territoires ruraux	<p>Suivi de la mise en œuvre de SPOT Wifi libres d'accès sur les lieux d'intérêts sociaux, économiques et touristiques (Réalisation de 2 expérimentations sur le territoire)</p> <p>Création d'un relais local Guichet unique téléphonie mobile (zone grise)</p>	<p>CD03 - DSI</p> <p>EPCI du territoire</p> <p>OTI du territoire</p>	<p>SCOT PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher en révision</p>
Accompagner les acteurs économiques et les habitant/usagers dans le développement et l'apprentissage des usages numériques	<p>Implantation d'infrastructures relais (Points hauts) Téléphonie Mobile dans la Vallée de Chambonchar-Haute Vallée du Cher. Fiche N° 4</p> <p>Mise en place d'une médiation numérique de territoire « laboratoires des usages numériques » (création d'un poste de médiateur numérique en direction des TPE-PME et des structures associatives locales) Fiche N° 5</p> <p>Création d'une boîte à outils de financement participatif à destination de l'initiative locale Fiche N° 6</p>	<p>Communes du territoire</p> <p>Associations locales</p>	<p>Contrats territoriaux Allier-EPCI</p>

Résultats : Meilleure couverture internet sur le territoire - Développer l'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

Indicateurs : Fréquentation spots wifi ; retour des habitants, des visiteurs et des entreprises auprès des mairies, des bureaux d'information de l'OTI, et des associations locales.

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 4 : Mobilité

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Promouvoir et favoriser les nouvelles mobilités	<p>Organisation d'une plateforme mobilité (diagnostic des mobilités en lien avec le projet social de territoire et élaboration partenariale d'une offre de services) Fiche N° 8</p>	<p>CD03</p> <p>CCAS du territoire</p> <p>Garages sociaux du territoire</p> <p>Associations d'insertion - Centres sociaux ruraux</p>	<p>SCOT PETR Pays de la Vallée de Montluçon en révision</p> <p>Schéma de Mobilité Montluçon Communauté</p>
Renforcer et assurer la continuité des itinéraires modes doux	<p>Création de voies vertes(Commentry)</p> <p>Développement des interconnexions Voie-verte Canal de Berry (St Victor) Fiche N° 9</p>	<p>Pôles Emploi</p> <p>EPCI</p> <p>ENEDIS</p>	<p>Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020</p> <p>Contrat Ambition régionale</p>

Résultats attendus : Amélioration de l'accessibilité aux services et à l'emploi pour les personnes défavorisées.

Emergence de nouvelles solutions de mobilités ;

Indicateurs : nombre de diagnostics et de parcours mobilité réalisés - nombre et provenance des usagers

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 5: Transition écologique et énergétique

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Créer des références nouvelles et favoriser les pratiques innovantes	Création d'une maison témoin de la rénovation du bâti ancien	EPCI	SCOT PETR Pays de la Vallée de Montluçon en révision
Lutter contre la fracture énergétique au niveau de l'habitat et amélioration de l'accueil du public	Rénovation énergétique des écoles des communes rurales Fiche N° 10	CD03 - SDE ADIL - Maison de l'habitat	Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020
Développer les filières de proximité pour l'alimentation et l'artisanat local	Développement et équipements de points de retraits circuits courts sur le territoire du PETR Fiche N° 11	Producteurs locaux - Chambre d'agriculture CEN Allier	

Résultats attendus : Créations de référence de rénovation énergétique sur le territoire - Contribution à la baisse de la consommation énergétique - indicateur : nombre de bâtiments publics rénovés. Développement des éco-activités.

Meilleure maîtrise de la consommation en eau - Maintien-reconquête de la biodiversité - indicateurs de biodiversité - Actions de suivi - monitoring de préservation des continuités écologiques

Objectifs et plan d'actions pour la thématique 6: Cohésion sociale

Objectifs	Actions	Partenariats	Dispositifs mobilisables
Adapter les services à l'évolution des besoins des familles et des jeunes	Création de lieu d'accueil parents-enfants		
Améliorer le bien-être des personnes âgées et en situation d'handicap	Création de Maison d'assistantes maternelles et d'accueil collectif enfance- petite enfance Fiche N° 12	EPCI CD03 CAF- CPAM- CARSAT Centre sociaux du territoire	Leader PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 2014-2020 Contrat Ambition régional
Accompagner les initiatives citoyennes, la vie associative et l'expression de la démocratie locale.	Expérimentation d'une nouvelle offre diversifiée d'habitats et de services pour personnes âgées en milieu rural (Montmarault-Marcillat) Fiche N° 13	Associations locales	
	Création et requalification d'espace associatif et citoyen : les maisons de village. Fiche N° 14		

Résultats attendus :

Augmentation et amélioration de la capacité d'accueil enfance-petite enfance- personnes âgées du territoire.
Indicateurs : nombre de nouvelles places créées

Amélioration de la gestion de la relation « citoyen » et renouvellement des cadres associatifs ; Indicateurs : nombre d'utilisations des espaces - nombre de projets et activités associatives générés.

Contribution de l'État et des partenaires du contrat à la réalisation du plan d'actions, en appui aux porteurs de projets :

L'État partage les orientations et les objectifs définis par le présent contrat. Il participera au cofinancement de certaines actions sous forme de subvention, dans le cadre de chaque convention annuelle établie pendant la durée du contrat.

Les participations attendues de la part de l'État éventuellement indiquées dans le tableau pluriannuel et les fiches actions en annexe sont à ce stade l'expression du souhait des maîtres d'ouvrage respectifs des actions et donc purement indicatives.

L'État interviendra en cohérence avec les interventions des collectivités territoriales et des autres acteurs.

Il mobilisera des dotations et crédits du droit commun et spécifiques, dans le respect des cadres réglementaires les régissant, notamment la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements (FSIL, enveloppe « contrat de ruralité », et/ou enveloppe « thématique »).

III) Modalités de pilotage et partenaires du contrat

A) La gouvernance

Le **comité de pilotage**, coprésidé par le Préfet ou son représentant et le Président du PETER du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ou son représentant, devra réunir les présidents ou leurs représentants des EPCI membres du PETER, le Président du Conseil de développement et les porteurs du contrat en associant les partenaires concernés.

Composition : Le Préfet ou son représentant assisté par les services de l'État et opérateurs compétents, le Président du PETER Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ou son représentant, les présidents des EPCI ou leurs représentants. Sont également membres les représentants des différents financeurs et contributeurs au contrat de ruralité.

Son rôle : assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat, en pilote la conduite et en fixe des objectifs annuels.

Le Comité de pilotage se réunira une fois par trimestre.

B) L'ingénierie mobilisée

- Le PETER mobilisera son ingénierie interne pour assurer l'animation et la mise en œuvre du contrat ; à cet effet ont affectés la Direction du PETER renforcée par un chargé de mission à temps partiel. L'ingénierie Leader du PETER apportera sa contribution au montage des opérations et à la mobilisation des aides Leader.

- Le Chargé de mission SCOT du PETR apportera son assistance technique pour la mise en cohérence des opérations directement impactée par le Scot et sa démarche de révision. Une ingénierie de médiation numérique « laboratoires des usages numériques » sera également mobilisée à plein temps pour favoriser l'appropriation des usages numériques auprès des collectivités, des associations et des acteurs locaux.
- L'organisation mobilisée par l'État pour l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi : le sous-préfet de Montluçon présidera un comité technique des services de l'Etat, chargé de suivi du contrat de ruralité. Il sera composé de la DDT, de la direction territoriale de l'ARS, des services de la préfecture et de la sous-préfecture. Ce comité s'appuiera autant que de besoin sur les travaux de la mission interservices de l'aménagement de l'Allier. Il veillera à définir la stratégie de l'Etat au sein du comité de pilotage.
- Un comité technique du contrat de ruralité associera les services de l'Etat précités et du PETR. Son rôle sera de préparer les réunions du comité de pilotage.
- Une convention de partenariat entre Montluçon Communauté et la Caisse des dépôts et des consignations est en cours d'élaboration ; le PETR réalisera une observation de ce partenariat pour en analyser les possibilités d'évolution à l'échelle de son périmètre notamment dans les domaines suivants :
 - Animation du réseau des MSAP
 - La démarche Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)
 - Le Plan climat énergie territorial (PCET) outil de mise en œuvre du SCOT.

C) La participation des habitants et des acteurs de la société civile

Le Conseil de développement du PETR est membre du Comité de pilotage du contrat de ruralité ; il est associé à son suivi et sa mise en œuvre qui doit faire l'objet d'un avis formel annuel dans le cadre de l'examen du rapport d'activité du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Un espace sera dédié au contrat de ruralité figurera sur site internet du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ; la rubrique actualités sera nourrie des projets qui se mettront en œuvre au fil de l'eau. Les internautes auront la possibilité de réagir et interagir, via une fonction forum citoyens géré par un modérateur.

Les observations et propositions seront collectées, questionnées et éventuellement enrichies et soumis à l'avis du Conseil de développement qui s'en fera le rapporteur auprès du comité de pilotage.

IV) Le suivi et l'évaluation

Le comité de pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat.

Un tableau de bord du plan d'actions et des résultats attendus sur chaque action est élaboré et tenu à jour par les porteurs du contrat.

V) La durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur le 16 mars 2017.

Il porte sur la période 2017 - 2020 (*4 années budgétaires*).

Un bilan d'exécution des actions du contrat sera établi en 2021 et validé par les porteurs et les partenaires qui ont contribué.

VI) Modification du contrat

A la fin 2018, un premier bilan global des actions sera établi, en complément du tableau de bord de suivi présenté au comité de pilotage à chacune de ses réunions. Ce bilan pourra conduire à réajuster si nécessaire le plan d'actions.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification des périmètres des EPCI ou du PETR, ou de prise de compétences de ces derniers, le contrat sera modifié en conséquence.

Contrat établi le 16 mars 2017 à Montluçon.

Pascal SANJUAN
Préfet de l'Allier

Daniel DUGLERY
Président du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher,
Président de Montluçon Communauté

Gérard DERIOT
Président du Conseil départemental de l'Allier

L'agence régionale de santé Auvergne - Rhône Alpes, représentée par
Madame Michèle TARDIEU

Commentry-Montmarault-Néris Communauté, représentée par Monsieur Bruno ROJOUAN

La Communauté de communes du Val de Cher, représentée par Monsieur Gérard CIOFOLO

La Communauté de communes du Pays d'Huriel, représentée par Monsieur Michel TABUTIN

La Communauté de communes du Pays de Tronçais, représentée par Madame Corinne COUPAS

ANNEXE 1
Les fiches actions par thématique



FICHE ACTION N° 1

Intitulé de la Fiche-Action	Renforcer l'offre de soins du BSI en maillant le territoire de structures et d'équipements performants et attractifs pour les professionnels de santé.
Référent	Nom : DUBILLON Prénom : Yveline Téléphone : 04/70/05/70/70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 1 : « Accessibilité aux soins »
Objectif(s)	- Améliorer la couverture temporelle et territoriale de l'offre de soins par les solidarités territoriales - Améliorer et garantir les conditions d'accès aux soins pour tous

Descriptif de l'Action

SITUATION GENERALE (atlas de la démographie médicale en France actualisé en 2016) (annexe1)

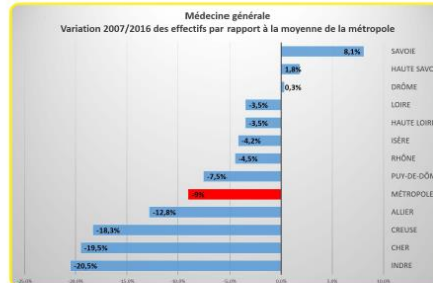
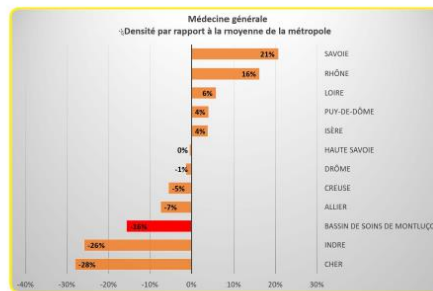
(annexe1 https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/atlas_de_la_demographie_medecale_2016.pdf)

2) Evolution des effectifs des **généralistes** (carte n°3) :



Sur la période 2007/2016, tous les départements de notre bassin de soins enregistrent une baisse des effectifs. Cette baisse est particulièrement importante pour le Cher et l'Indre. D'autres départements voient leurs effectifs augmenter, parfois fortement.

MEDECINE GENERALE



Commentaire

La démographie sur le bassin de soins de Montluçon se rapproche de celle de la Creuse, de l'Indre et du Cher et apparaît plus dégradée que le reste du département. La situation est d'autant plus préoccupante que la dégradation est plus rapide que la moyenne de la métropole.



Le territoire du Bassin de Santé Intermédiaire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher souffre (étude à réaliser en lien avec l'ARS) d'une dégradation de l'offre médicale liée à plusieurs facteurs dont l'un est le départ en retraite d'une génération de médecins libéraux dont les confrères restant en exercice peinent à absorber la patientèle. Les réponses à cette dégradation sont à développer à l'échelle du Petr en lien étroit avec les plateaux techniques du BSI ; Elles doivent comporter l'accompagnement et l'incitation à l'élaboration de projets médicaux de territoire par les professionnels de premier recours, tout en menant un travail de long terme de prospection et d'accompagnement de ces professionnels, à fixer durablement sur le BSI. Le territoire du PETR souffre d'un manque d'attractivité malgré le volontarisme des décideurs locaux, le seul immobilier de santé ne concoure pas à la restauration de l'offre de soins de 1^{er} recours, conjointement est à développer la promotion d'une offre d'accueil de professionnels de santé par différents outils et démarches favorisant leur installation.

L'Immobilier de Santé :

Devant faire face à la nécessité de maintenir et d'améliorer l'offre de soins pour leurs usagers, les collectivités s'engagent dans l'implantation, l'aménagement, voire le renforcement d'équipements mutualisés pour l'exercice en mode regroupé à destination des professionnels de santé afin de faciliter dès aujourd'hui l'accès aux soins des populations et de préparer, pour demain, les conditions favorables à l'installation de nouveaux médecins. A ce titre, deux types de projets sont à distinguer : les projets de création de Maisons de Santé (visant à créer une nouvelle offre) devant se fonder sur un engagement préalable de professionnels de santé et les projets d'extension d'équipements existants (visant à répondre à une demande croissante par redéploiement) sur un même site ou en relais territorialisé d'un pôle existant.

Coordination Santé du Bassin de Santé Intermédiaire :

Le PETR concoure à assurer, en partenariat avec la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé, la Mission Accueil de l'Allier, les professionnels de Santé (au travers de la Fédération des MSP et des structures hospitalières publiques et privées du territoire) et tous les partenaires du secteur médico-social, la mise en cohérence des projets développés et portés par les collectivités et par les acteurs de projets d'initiatives privées qui sont également associés aux travaux menés par le PETR. Cette implication dans la coordination Santé du territoire du BSI se concrétise par le travail mené avec l'ARS sur l'élaboration d'un Contrat Territorial de Santé à l'échelle du PETR (dont les axes sont l'appui aux professionnels de santé de premier recours, les parcours de santé, la prévention, l'accès aux soins des personnes vulnérables et l'innovation).

Nature des opérations

Structuration des pôles santé sur le BSI et mise en réseau :

2017- 2019 :

Confortation et maillage de l'immobilier de santé sur le bassin (projets de MSP, centre de santé ...)

MO : Cc du Pays d'Huriel, Ville de Montluçon, Commentry-Montmarault Nérès Communauté, Commune de Lavault Ste Anne, Commune d'Ainay le château, Commune de St Victor, Commune d'Estivareilles, Commune de Marcillat-en-Combraille.

L'ARS et le PETR réaliseront en concertation avec les professionnels de santé du territoire une étude sur le bassin afin de définir les projets médicaux de territoire à soutenir et à labelliser.

Animation du Contrat local de santé :

- **Analyse des besoins sociaux** (menée en interne par le PETR)

- **Chefferie de Projet « Ingénierie et coordination de Santé » portée par le PETR**

(recrutement d'un agent pour une mission de trois ans sur les exercices 2017-2018-2019)

MO : PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du cher



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

FA1	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	1 965 701,72 €	520 413,00 €	26,47%	808 881,00 €	41,15%	500 000,00 €	25,44%	108 579,00 €	5,52%	27 832,00 €	1,42%	0,00 €	0,00%
2018	1 907 453,61 €	503 340,73 €	26,39%	563 640,72 €	29,55%	472 000,00 €	24,75%	155 000,00 €	8,13%	213 472,16 €	11,19%	0,00 €	0,00%
2019	48 545,05 €	9 709,01 €	20,00%	9 709,01 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	29 127,03 €	60,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	3 921 700,38 €	1 033 462,74 €	26,35%	1 382 230,73 €	35,25%	972 000,00 €	24,79%	263 579,00 €	6,72%	270 431,19 €	6,90%	0,00 €	0,00%



Période 2017 - 2020

FICHE ACTION N° 2

Intitulé de la Fiche-Action	Renforcer les secteurs et activités économiques spécifiques du territoire et s'orienter vers des productions et des services à haute valeur ajoutée
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Redynamisation des Bourgs Centre
Objectif	Accompagner les mutations des TPE, de l'artisanat et du commerce de proximité Mobiliser une ingénierie performante pour animer et mettre en œuvre des plans de soutien au commerce et à l'artisanat et au développement d'une nouvelle économie de services de proximité
Descriptif de l'Action	
<p>Le territoire rurbain qu'est le Pays, organisé autour de la ville centre et maillé de 10 pôles intermédiaires présente une attractivité tant économique, que résidentielle fragilisée.</p> <p>Plusieurs phénomènes combinés contribuent à faire évoluer les pratiques de consommation : augmentation des familles monoparentales ou à géométrie variable selon les jours de la semaine, vieillissement de la population, fractionnement des périodes de travail, déconnexion du lieu de travail et du lieu de vie, croissance de la part des dépenses pré engagées (abonnement, prélèvement automatiques, remboursements d'emprunt, mixité de comportement d'achat entre haut de gamme et bas de gamme, intérêt pour le local, le « bio », le slow...</p> <p>Or ce secteur du commerce et de l'artisanat est constitué très majoritairement de très petites entreprises de proximité qui pour être viables et pérenniser leurs activités, doivent constamment s'adapter pour répondre à l'évolution des besoins et attentes des consommateurs. Ces changements doivent se manifester sous toutes les formes de l'innovation et touchent aux modes d'organisation, aux procédés de fabrication, aux fonctionnalités et design des produits et services, et aux méthodes de commercialisation. Pour cela les entreprises doivent se positionner sur de nouveaux marchés : l'éco-responsabilité, l'écoconception, la réparation et le dépannage, la Silver Economie, le slow made ... Les entreprises doivent innover dans le marketing et la vente, repenser le réseau des points de vente et la relation client, optimiser les procédés de production grâce aux technologies numériques (imprimante 3D, prototypage rapide, robotique, réalité augmentée, maquette numérique, internet des objets...), innover dans l'organisation et le management (se mettre en réseau, adapter la gestion des ressources humaines, enclencher des démarches de certification...)</p> <p>On assiste en effet à un affaiblissement du commerce traditionnel, notamment en zones rurales, ce qui empêche certaines populations d'avoir un accès facilité aux services de la vie quotidienne. Il s'agit donc pour le Pays d'initier une stratégie commerciale cohérente à l'échelle du bassin de vie afin de préserver l'achat de proximité, de valoriser l'identité locale et d'assurer la dynamique des centralités.</p> <p>l'objectif du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher est d'élaborer un programme d'opérations collectives pour l'animation et la dynamisation des services, commerces et de l'artisanat de proximité. Ce plan d'actions amènera le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher à solliciter des dispositifs d'aide, tels que le FISAC. Préalablement, il est nécessaire pour le Pays d'analyser largement les besoins de développement (étude des caractéristiques sociodémographiques du territoire, du tissu commercial, d'actions de communication, etc.). Pour disposer d'un diagnostic économique complet, le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher souhaite également recueillir l'avis des consommateurs.</p>	



Conjointement :

- il s'agit d'organiser le développement, l'accompagnement et l'animation économique en partenariat avec les acteurs du territoire notamment sur deux des pôles intermédiaires du PETR qui ont candidaté à l'appel à projets Redynamisation des Bourgs Centre Massif Central soient les communes de Montmarault et de Commentry
- Et d'accompagner d'autres bourgs centre du territoire (Huriel, Cosne d'Allier etc.), dans l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de redynamisation.

Nature des opérations

2017-2020	Animation-Diagnostic économique conduits en interne par le PETR pour candidater à l'appel à projets FISAC Opération collective en 2018 et mise en œuvre plan d'actions FISAC - MO : PETR Accompagnement et suivi des plans d'actions issus de l'appel à projets Redynamisation des Bourgs Centre Massif Central (Communes de Commentry et de Montmarault) et d'autres bourgs centre du territoire du PETR MO des plans d'actions : Ville de Commentry- Commune de Montmarault- et autres MO communales Bourg Centre.
------------------	---



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA2	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	1 263 833,99 €	336 836,80 €	26,65%	631 917,00 €	50,00%	221 570,54 €	17,53%	49 509,65 €	3,92%	0,00 €	0,00%	24 000,00 €	1,90%
2018	576 475,00 €	115 296,00 €	20,00%	172 942,00 €	30,00%	115 295,00 €	20,00%	172 942,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	1 840 308,99 €	452 132,80 €	24,57%	804 859,00 €	43,73%	336 865,54 €	18,30%	222 451,65 €	12,09%	0,00 €	0,00%	24 000,00 €	1,30%



FICHE ACTION N° 3

Intitulé de la Fiche-Action	Mise en Tourisme de la Vallée du Cœur de France
Référent	Nom : DUBILLON Prénom : Yveline Téléphone : 04/70/05/70/70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 3 « Attractivité du Territoire » - Volet Tourisme
Objectif(s)	- Consolider la mise en tourisme de la Vallée du Cher (Cœur de France C Montluçon) - Structurer une offre de pleine Nature et Patrimoine - Accompagner la montée en gamme et la qualification de l'offre touristique

Descriptif de l'Action

Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a travaillé, depuis 2014, à l'élaboration d'un Schéma de développement et de Valorisation Touristique approuvé par son Conseil Syndical le 5 juillet 2016. Outre le diagnostic touristique du territoire, ce schéma identifie les axes de la politique touristique qu'il convient de renforcer en lien avec les ressources du territoire :

- les sports et loisirs de pleine nature (avec une offre conséquente d'itinérance douce en voies vertes et vélo-routes interconnectées avec les territoires voisins de la creuse et le réseau Loire à Vélo) et l'implantation d'offres de services connexes à ces activités ;
- une offre de tourisme culture/patrimoine liée aux villages et cœur de ville remarquable et au patrimoine industriel qui a forgé l'identité du territoire, ainsi qu'à la présence d'équipements culturels et touristiques territoriaux (MUPOP, Musée du Canal de Berry, Maison de la Combraille...);
- la nécessité de compléter / requalifier l'offre d'hébergements touristiques en lien avec les clientèles visées.

Ce travail de mise en cohérence de l'offre touristique du territoire a mené au rapprochement des structures de promotion et d'information touristiques du territoire dont une partie se regroupera en 2017 au sein d'un Office de Tourisme Intercommunautaire à la création duquel le PETR travaille actuellement en concertation avec les différentes structures concernées et l'Agence Locale de Tourisme. Cet Office de Tourisme Intercommunautaire devra assurer la promotion et la commercialisation de la destination touristique « Vallée du Cœur de France ».

Il convient d'accompagner et de consolider cette mise en tourisme de la Vallée du Cœur de France par la mise en œuvre de divers types d'actions :

- Définition d'un plan Marketing Vallée Cœur de France C Montluçon et commercialisation de la destination.
- Réhabilitation et valorisation du patrimoine industriel de la Vallée du Cher (Forêt de Tronçais - Montluçon- Voie verte-Canal de Berry - Gorges du Haut Cher)
- Création et développement d'équipements Loisirs- sports-nature (Axe de la Vallée du Cher)
- Requalification des hébergements collectifs et de l'hôtellerie de Plein air.
- Animation du réseau de prestataires.

Nature des opérations

2017 :

- Aménagement d'une base de loisirs nautiques à l'étang de Sault (MO Montluçon Communauté)

2017-2018:

- Création d'un site acrobatique de pleine nature (MO Montluçon Communauté)
- Création d'un Village-Jardin (MO Commune de Saint-Fargeol)
- Restauration du Pont-Canal de Chantemerle (MO Syndicat d'Entretien et de Maintien en Eau du Canal de Berry)

2018-2019:

- Réhabilitation de la Maison éclusière du Rouéron (MO Communauté de Communes du Val de Cher)
- Aménagement d'une baignade biologique pour la base de loisirs du plan d'eau d'Herculat (MO Communauté de Communes du Pays d'Huriel)
- Forges de Tronçais (MO Communauté de Communes du Pays de Tronçais)
- Modernisation des Campings (MO Communauté de Communes du Pays de Tronçais)
- Requalification de l'hébergement de groupe « CAP Tronçais » (MO Communauté de Communes du Pays de Tronçais)



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

2018 :

- **Plan Marketing Tourisme pour la Destination « Vallée du Cœur de France »**
(Prestation externe) (MO PETR)

2017-2018-2019 : Ingénierie de projet et de mise en cohérence et de développement touristique (MO PETR)- Prestation interne



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

FA3	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	2 043 636,20 €	469 953,10 €	23,00%	575 227,50 €	28,15%	352 854,00 €	17,27%	358 016,00 €	17,52%	205 662,40 €	10,06%	81 923,20 €	4,01%
2018	2 320 393,00 €	466 584,50 €	20,11%	672 788,50 €	28,99%	390 000,00 €	16,81%	64 408,00 €	2,78%	650 612,00 €	28,04%	76 000,00 €	3,28%
2019	3 008 741,00 €	1 575 604,50 €	52,37%	704 370,50 €	23,41%	228 766,00 €	7,60%	300 000,00 €	9,97%	200 000,00 €	6,65%	0,00 €	0,00%
2020	8 942,00 €	4 471,00 €	50,00%	4 471,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	7 381 712,20 €	2 516 613,10 €	34,09%	1 956 857,50 €	26,51%	971 620,00 €	13,16%	722 424,00 €	9,79%	1 056 274,40 €	14,31%	157 923,20 €	2,14%



FICHE ACTION N° 4

Intitulé de la Fiche-Action	Accessibilité aux services de téléphonie et d'internet mobiles sur le territoire
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 3 « Attractivité du territoire » - Volet Numérique
Objectif	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement à mise en œuvre de SPOT Wifi libres d'accès sur les lieux d'intérêts sociaux, économiques et touristiques (Réalisation de 2 expérimentations sur le territoire)- Création d'un relais local Guichet unique téléphonie mobile (zone grise)- Implantation d'infrastructures relais Téléphonie Mobile dans la Vallée de Chambonchard-Haute Vallée du Cher.
Descriptif de l'Action	
<p>Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon se caractérise par son territoire rural dont le développement économique est lié aux industries concentrées sur le pôle urbain tant qu'aux entreprises et activités de services qui maillent le territoire, ainsi qu'à l'activité économique que représente le tourisme de pleine nature. Ainsi, l'accessibilité aux services de téléphonie et d'internet mobiles et la couverture réseau représente un enjeu primordial du développement économique et de la mise en tourisme du territoire.</p> <p>Afin de qualifier et d'améliorer cette offre de service au public, est envisagé avec le département de l'Allier la mise en place d'un Guichet Unique Numérique et Téléphonie Mobile dont le PETR pourrait être le relais local. L'objectif est de qualifier et de centraliser l'information sur les zones nécessitant une amélioration de la qualité du réseau mobile et qui représentent un intérêt économique et/ou touristique. Dans le cadre de ce partenariat, le PETR devrait donc collecter les éléments constitutifs du protocole de renseignement mis en place par le département afin de qualifier l'état du réseau dans les lieux signalés (quel niveau de réception des communications et de la data ? avec quels opérateurs ? indoor et outdoor ? éloignement par rapport au centre-bourg de la commune ? fréquentation du lieu ? présence d'activités économiques impactées par le manque de couverture ?...)</p> <p>Par ailleurs, afin de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité, le PETR propose d'accompagner des projets pilotes de WIFI Spot gratuit sur le territoire visant à rendre accessible gratuitement internet dans des lieux publics. Il est envisagé l'émergence de d'expériences pilotes dans un premier temps afin d'obtenir un premier retour sur ce type d'expériences.</p> <p>Enfin, il est envisagé l'implantation de 2 pylônes « points hauts » en Vallée de Chambonchard (Haute Vallée du Cher) qui représente un véritable enjeu dans le développement touristique et économique d'un Pôle de Pleine Nature. Pour ce faire, devront être menées à bien, en partenariat avec les opérateurs, les études techniques, réglementaires et opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de ce projet dont l'objectif sera d'assurer la couverture réseau nécessaire au développement d'activités économiques et de loisirs.</p>	
Nature des opérations	
<p>2017-2018-2019 : Relais Guichet Unique CD 03 Téléphonie Mobile : Mise en place par le PETR, avec le département de l'Allier, d'un protocole de collecte de la donnée concernant la couverture téléphonie et internet mobile ; mise en œuvre de ce protocole auprès des acteurs locaux et veille numérique ; mobilisation d'une ingénierie de projet. Animation- suivi d'une démarche d'implantation de WIFI Spot tests sur le territoire (sites expérimentaux envisagés au nombre de 2) ; MO : PETR</p> <p>2018 : Implantation de 2 « points hauts » pour améliorer la qualité de la couverture téléphonie et internet mobile dans la Haute Vallée du Cher et permettre le développement d'une économie liée aux activités de pleine nature (dépenses d'investissement et de travaux) MO : Montluçon Communauté</p>	



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA4	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	8 866,19 €	4 433,10 €	50,00%	4 433,09 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	509 070,11 €	104 535,06 €	20,53%	254 535,05 €	50,00%	0,00 €	0,00%	50 000,00 €	9,82%	0,00 €	0,00%	100 000,00 €	19,64%
2019	9 278,72 €	4 639,36 €	50,00%	4 639,36 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	9 492,13 €	4 746,07 €	50,00%	4 746,06 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	536 707,15 €	118 353,59 €	22,05%	268 353,56 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 5	
Intitulé de la Fiche-Action	Médiation numérique de territoire
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Attractivité numérique
Objectif	Accompagner les acteurs économiques et les habitant/usagers dans le développement et l'apprentissage des usages numériques
Descriptif de l'Action	
<p>Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du cher est engagé dans une démarche de laboratoires des usages numériques depuis 2015, dans ce cadre il a accompagné l'expérimentation de la plateforme territoriale de promotion du commerce, de l'artisanat et des services de proximité du PETR (150 adhérents). Cette expérimentation a révélé outre l'enjeu essentiel pour le développement économique de l'accès au THD, celui de la sensibilisation et de la formation aux usages numériques pour l'artisanat, le commerce de proximité, les services, encore trop peu exercés à ces usages et à la connaissance du potentiel des nouveaux modes d'organisation de la commercialisation de proximité.</p> <p>Mais aussi, l'accessibilité des services à la population et l'expression citoyenne nécessitent l'adaptation des collectivités et des structures associatives en proposant aux citoyens de nouveaux canaux de communication.</p> <p>Aussi, le PETR pour l'élaboration de son projet de territoire et de sa candidature Leader 2014-2020 a organisé deux « Discut'Café » connectés, de recueil des contributions des habitants sur le thème de « Si on habitait à ... ».</p> <p>Ce diagnostic interactif mené par le PETR, a révélé une demande de nouvelles formes d'organisation de la participation citoyenne au travers de demandes d'équipement de maisons de village, nouveaux espaces sociaux et citoyens connectés (assimilable à des conseils citoyens) support d'émergence de nouvelles initiatives locales.</p> <p>Ainsi deux axes pour une médiation numérique se dégagent pour le maintien d'une vitalité économique et sociale sur le territoire rurbain du PETR ;</p> <p>La sensibilisation de l'artisanat, du commerce, des prestataires touristiques aux usages numériques et à l'internet mobile.</p> <p>Création d'une boîte à outil de financement participatif en soutien à l'initiative locale</p> <p>L'accompagnement des collectivités et du secteur associatif à la « Civic 'Tech » et à l'émergence d'initiales locales</p>	
Nature des opérations	
2017-2020	Médiation numérique de territoire sur la durée du contrat (organisation d'animations thématiques et accompagnement de proximité - modérateur du forum Contrat de ruralité site internet du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher- mise en place de la boîte à outil financement participatif). MO : PETR



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA5	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
2017	20 882,00 €	10 441,00 €	50,00%	10 441,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	34 181,00 €	17 090,50 €	50,00%	17 090,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	34 967,00 €	17 483,50 €	50,00%	17 483,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	35 771,00 €	17 885,50 €	50,00%	17 885,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	125 801,00 €	62 900,50 €	50,00%	62 900,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%

FICHE ACTION N° 6	
Intitulé de la Fiche-Action	Accompagner les acteurs du territoire vers de nouveaux modes de financement par la création d'une boîte à outils de financement participatif
Référent	Nom : DUBILLON Prénom : Yveline Téléphone : 04/70/05/70/70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 3 : « Attractivité du territoire » - Volet numérique
Objectif(s)	Accompagner les acteurs économiques et les habitant/usagers dans le développement et l'apprentissage des usages numériques
Descriptif de l'Action	
<p>Le financement de projets par recours aux fonds propres et l'accès au financement bancaire reste difficile pour les PME/TPE et les porteurs de projets privés, ce à quoi se rajoute la baisse des subventions publiques. Les porteurs de projets sont parfois découragés et finissent par abandonner leurs projets à cause de cette difficulté. Le financement participatif peut devenir un nouvel atout financier pour les acteurs locaux leur permettant de réaliser leurs projets et de contribuer à l'économie local.</p> <p>Il s'agit donc de mettre à la disposition des acteurs de tissu économique une boîte à outils de financement participatif. En effet, le financement participatif offre de nouvelles possibilités par la mise à contribution de financement émanant de particuliers. Il permet ainsi de réaliser des projets qui ne remplissent pas nécessairement les critères d'éligibilité des financements classiques mais qui représentent néanmoins un intérêt pour le territoire et ses habitants. De plus, il est vrai que les particuliers sont de plus en plus sensibles à ces nouvelles formes d'investissement ou de mécénat bénéficiant à des projets locaux.</p> <p>Ce projet nécessite, dans un premier temps, la réalisation d'une étude de besoins des acteurs locaux afin de définir la forme que doit prendre l'outil territorial de financement participatif et de mieux cerner la situation actuelle des porteurs de projets. Cette analyse devra permettre de dresser un état des lieux exhaustif des dispositifs de financements existants et de connaître plus finement les porteurs de projets qui sont aujourd'hui écartés de ces dispositifs et ne trouvent pas les financements nécessaires au démarrage ou à la consolidation de leur activité.</p> <p>Une consultation des plateformes de financement participatif existantes sera réalisée ainsi que la comparaison de leur modalités de fonctionnement afin de cibler le (ou les) partenariat(s) pertinent(s) en fonction des types d'outils à développer qui auront été identifiés grâce à l'étude de besoins.</p> <p>Dans un second temps, est envisagée la possibilité de développer un partenariat avec une banque afin d'offrir d'autres réponses aux demandes de financements des porteurs de projets en complément de la boîte à outils de financement participatif. Un partenariat avec une banque pourrait prendre la forme de la création d'un fond d'investissement territorial au service des projets locaux et la création d'un produit d'épargne territorialisé siglé « PETR ».</p> <p>Une animation devra être conduite en appui à la mise en place de ces outils pour sensibiliser les porteurs de projets comme les citoyens du territoire à ces nouveaux modes de financement et d'investissement de l'épargne privée. Cette action devant contribuer à l'attractivité économique du territoire en permettant de conforter l'implantation ou le développement d'activités et la redynamisation du tissu économique local.</p>	
Nature des opérations	
<p><u>Plan d'actions : (dépenses de communication - Marketing territorial)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de besoins : premier et deuxième trimestre 2017 - Consultation et sélection des plateformes de financement participatif : troisième trimestre 2017 - Lancement plateforme financement participatif : 2018 - Développement d'un partenariat avec une banque : Après le lancement de(s) plateforme(s) de financement participatif 	
MO : PETR	



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

FA6	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	45 000,00 €	9 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	36 000,00 €	80,00%	0,00 €	0,00%
2018	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	45 000,00 €	9 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	36 000,00 €	80,00%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 7

Intitulé de la Fiche-Action	Développement d'infrastructures et d'aménagements nécessaires à la création d'un environnement attractif, compétitif et accessible
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Attractivité économique
Objectif	Améliorer l'attractivité des espaces à vocation économique Organiser le territoire pour accueillir la bonne entreprise pour la bonne implantation

Descriptif de l'Action

Le territoire et les zones d'activités (faisant l'objet d'un état des lieux dans le cadre de la révision du SCOT PETR) bénéficient globalement d'un environnement paysager et naturel de grande qualité qu'il convient de préserver. Les enjeux environnementaux sont insuffisamment pris en compte et ce cadre est souvent peu exploité pour valoriser les sites d'accueil.

Les espaces publics, les aménagements, la signalétique, les entrées de zone ne sont pas toujours valorisés ou adaptés aux besoins des entreprises. Cette hétérogénéité ne donne pas une bonne visibilité sur la vocation des zones.

La mise en place de schéma d'aménagement de zones permettrait alors d'affirmer la vocation des zones d'activités, d'en améliorer la fonctionnalité, l'accueil et leur attractivité ainsi que le développement d'une meilleure prise en compte de l'environnement et du paysage par les aménagements de requalification de ces zones .

La création d'une offre d'immobilier d'entreprise complémentaire à l'offre foncière permettant l'ancrage des entreprises locales et celles en demande d'implantation en favorisant « l'implantation de la bonne entreprise au bon endroit » et ce dans de bonnes conditions représente un enjeu fort pour les territoires dont les fonctionnalités économiques des zones d'activités et les filières économiques stratégiques sont bien affirmées ; il s'agit là des zones d'activités du pôle urbain du territoire (agglomération montluçonnaise et Commentry , ainsi que les portes d'entrée autoroutières / RCEA / de Montmarault)

Il convient d'adapter l'offre de sites d'accueil à la demande d'implantation en développant une offre globale et diversifiée.

Nature des opérations

2017 :

Elaboration de schémas de zones d'activités (MO Montluçon Communauté et Commentry-Montmarault Neris Communauté...)

2017-2018 :

- Intégration paysagère et aménagement de zones d'activités : Technopole de la Loue (MO Montluçon Communauté) - Campus de la Brande (MO Commentry-Montmarault Neris Communauté...)

- Création-Développement d'Hôtels d'entreprises :

- 2017 la Vauvre Nassigny - (MO Cc du Val de Cher)

- 2018 ZA-Grand Champ (MO Commentry-Montmarault Neris Communauté)



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA7	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	1 652 602,00 €	493 815,75 €	29,88%	614 020,00 €	37,15%	345 985,25 €	20,94%	198 781,00 €	12,03%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	455 090,00 €	137 108,00 €	30,13%	159 282,00 €	35,00%	68 264,00 €	15,00%	22 172,00 €	4,87%	68 264,00 €	15,00%	0,00 €	0,00%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 107 692,00 €	630 923,75 €	29,93%	773 302,00 €	36,69%	414 249,25 €	19,65%	220 953,00 €	10,48%	68 264,00 €	3,24%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 8

Intitulé de la Fiche-Action	Développer l'autonomie des habitants dans leurs déplacements - Vers une plateforme de mobilité
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Mobilité
Objectif	Promouvoir et favoriser les nouvelles mobilités par les solidarités territoriales

Descriptif de l'Action

L'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire du PETR via son action au sein du Comité de bassin d'emploi (portage de cellules de reclassement dans le cadre de PST) et d'opérations expérimentales de formation en direction des DE d'emploi du milieu rural , n'a pas échappé aux problèmes de mobilité professionnelles et de déplacements pour l'accès à un emploi , un service sur le territoire . D'autant que l'offre de transports collectifs sur le territoire du PETR s'avère inadaptée en termes de niveau et qualité de service (cf. SCOT).

Il s'agit donc conjointement à l'analyse des besoins sociaux du territoire d'initier de nouvelles solutions de mobilité par l'organisation en fonction d'un diagnostic « mobilité », d'organiser et de développer une offre diversifiée de mobilité et de déployer les moyens d'information, de formation pour en favoriser les utilisations et les utilisateurs. La plateforme de mobilité ayant vocation à s'adresser aux demandeurs d'emploi, aux personnes en insertion, aux personnes isolées et/ou âgées.

Un premier repérage de l'offre de mobilité avait été effectué dans le cadre de l'élaboration de la candidature Leader 2014-2020, qui a conduit à la création d'un dispositif d'aide Leader de soutien aux projets démarches en faveur ou solutions de mobilité.

Cette démarche doit être approfondie au moyen d'un véritable diagnostic en fonction des typologies de populations visées, des solutions à ce jour existantes, celles complémentaires à développer et à organiser. Cette démarche sera également nourrie du travail engagé par la Ville de Montluçon et l'agglomération Montluçonnaise, qui est celui de l'élaboration d'un schéma de mobilité dans le cadre de son projet « Mieux Vivre sa Ville C'Montluçon » (PDUI).

Nature des opérations

- **Diagnostic Mobilité - Animation** (ingénierie interne & prestations externes) en faveur de l'organisation d'une offre diversifiée de mobilité, accompagnement soutien de nouvelles solutions de mobilité (investissements liés à de la conception numérique). MO : PETR

2017 Diagnostic Mobilités
2018 Analyse des partenariats constitutifs d'une chaîne mobilité
2019-2020 Conception- Mise en œuvre-animation Plateforme de mobilité



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA8	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	16 925,00 €	8 462,50 €	50,00%	8 462,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	17 315,00 €	8 657,50 €	50,00%	8 657,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	117 712,00 €	28 856,00 €	24,51%	38 856,00 €	33,01%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	50 000,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	9 059,00 €	4 529,50 €	50,00%	4 529,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	161 011,00 €	50 505,50 €	31,37%	60 505,50 €	37,58%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	50 000,00 €	31,05%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 9

Intitulé de la Fiche-Action	Favoriser les modes de déplacement doux en milieu urbain
Référent	Nom : DUBILLON Prénom : Yveline Téléphone : 04/70/05/70/70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 4 : « Mobilités locales - Accessibilités au territoire »
Objectif(s)	Renforcer et assurer la continuité des itinéraires modes doux

Descriptif de l'Action

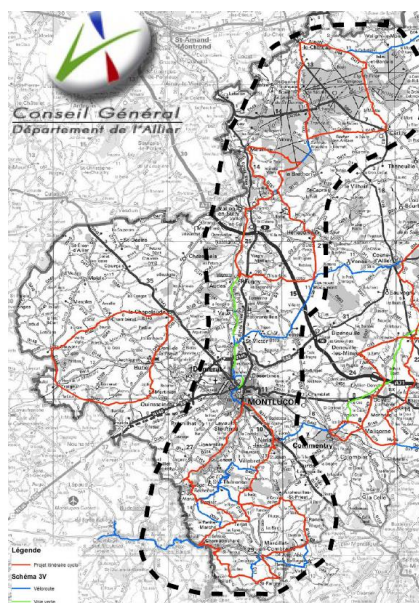
L'itinérance douce représente un double enjeu pour le territoire rural du PETR en termes de loisirs et de sports de pleine nature et donc de tourisme (pour la partie rurale), mais également de qualité de vie en milieu urbain comme le définissent les orientations du SCoT dont l'un des objectifs est « d'aller vers des villes et des bourgs marchables ».

En effet, le territoire dispose, dans sa partie rurale, d'une offre riche en itinéraires de voies vertes et vélo-routes allant au-delà même des limites du territoire par le biais d'interconnexions avec les territoires voisins de la Creuse et du Cher et le réseau Loire à Vélo. Outre l'offre de loisirs et de sports pleine nature de ces réseaux et l'atout touristique qu'ils représentent dans le cadre de la structuration de la destination « Vallée du Cœur de France », ils s'inscrivent également dans une offre destinée à la population locale d'amélioration de la qualité de vie par les modes de déplacement doux.

Ainsi, la préexistence de ces offres d'itinérance douce « loisirs » sur les espaces ruraux du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher incite à repenser l'itinérance en milieu urbain par le développement de cheminements doux destinés aux déplacements du quotidien. Cette démarche (par ailleurs intégrée dans le PDUJ et dans le Schéma de mobilité mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération et dans laquelle s'inscrit le programme de réhabilitation des berges du Cher) a pour but de favoriser la continuité de ces itinéraires et du lien rural-urbain.

Dans ce cadre, deux actions interviendront en complémentarité des itinéraires existants :

- **La création d'une voie verte à Commentry**, ancien site minier, en cohérence avec la mise en valeur du patrimoine industriel du PETR;
- **Interconnexion entre le Bourg de Saint-Victor et la voie-verte du Canal de Berry** en lien avec l'objectif de redynamisation et de revitalisation des centre-bourgs des communes riveraines du Canal de Berry.





Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

Nature des opérations

2017 :

- **Création de voies vertes à Commentry sur l'ancienne ligne de chemin de fer de la Mine (MO Commune de Commentry)**

2018-2020:

- **Interconnexion douce entre le Bourg de Saint-Victor et la Voie verte du Canal de Berry (MO Commune de Saint-Victor)**



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

FA9	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
2017	170 000,00 €	76 500,00 €	45,00%	42 500,00 €	25,00%	0,00 €	0,00%	51 000,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	700 000,00 €	210 000,00 €	30,00%	350 000,00 €	50,00%	140 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	870 000,00 €	286 500,00 €	32,93%	392 500,00 €	45,11%	140 000,00 €	16,09%	51 000,00 €	5,86%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 10

Intitulé de la Fiche-Action	Soutenir et promouvoir des pratiques plus durables
Référent	Nom : DUBILLON Prénom : Yveline Téléphone : 04/70/05/70/70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Thématique 5 : « Transition écologique et énergétique »
Objectif(s)	- Créer des références nouvelles et favoriser les pratiques innovantes - Lutter contre la fracture énergétique au niveau de l'habitat et amélioration de l'accueil du public

Descriptif de l'Action

Le territoire du PETR, territoire rurbain fortement caractérisé par ses espaces ruraux et très marqué par son passé industriel fait l'objet d'une gestion visant à maintenir les continuités écologiques et à préserver les ressources naturelles et paysagères que représentent la vallée du Cher, le bocage bourbonnais ou encore la forêt de Tronçais. Porteur du SCoT, qui définit des objectifs dans le cadre de son volet Trame Verte et Bleue et gestionnaires de site Natura 2000, le PETR est donc très sensible aux enjeux de transition écologique et énergétique.

Ainsi, le PETR souhaite s'engager dans la mise en œuvre et l'animation d'une démarche « Territoire Energie Positive et Croissance Verte » dans laquelle certains de ses EPCI adhérents souhaitent également s'engager (notamment la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise). L'objectif est d'accompagner les initiatives locales, en cohérence avec le travail de révision du SCoT, et de valoriser ces actions afin d'essaimer sur le territoire.

Seront accompagnées dans le cadre de cette démarche deux types d'actions :

- **La Maison Témoin** : une action exemplaire de rénovation du bâti ancien en cité médiévale de Montluçon, dont l'objectif est de créer des références en matière de rénovation énergétique, de servir d'outil de formation aux techniques et matériaux d'écoconstruction par le biais d'un chantier école et de jouer un rôle de vitrine de l'économie d'énergie pour les entreprises et particuliers du territoire.

- **Les projets de rénovation énergétique de bâtiments publics menés par les collectivités du territoire** (prioritairement les écoles qui représentent un enjeu fort de service public et d'éducation citoyenne).

Nature des opérations

La Maison Témoin (action exemplaire):

2017-2018-2019 :

- **Phase 2 et 3 des travaux de la Maison Témoin**
(Travail en lien avec l'AFPA pour le chantier école écoconstruction) (MO Montluçon Communauté)

Rénovation énergétique des bâtiments publics :

2017 :

- **Rénovation de l'école du village de Maillet**
(MO Commune du Haut-Bocage)
- **Rénovation de l'école Françoise Dolto de Domérat**
(MO Commune de Domérat)
- **Rénovation des bâtiments communaux de Louroux-Hodement**
(MO Commune du Haut-Bocage)
- **Rénovation des écoles de Coulevre / Saint-Bonnet-de-Tronçais / Valigny**
(MO Communauté de Communes du Pays de Tronçais)
- **Rénovation thermique et acoustique Ecole de Commentry**
(MO Commune de Commentry)

2017-2019:

- **Rénovation des écoles de Le Brethon / Braize / Le Vilhain**
(MO Communauté de Communes du Pays de Tronçais)
- **Rénovation thermique et énergétique Théâtre André Messenger de Nérès les Bains**
(MO Commune de Nérès les Bains)

2018 :

- **Rénovation énergétique de l'école de Reugny**
(MO Commune de Reugny)
- **Rénovation de l'école de village de Givarlais**
(MO Commune du Haut-Bocage)

2018-2019:

- **Rénovation thermique de l'école de Vaux**
(MO Commune de Vaux)



Contrat de Ruralité PETR-Etat
Période 2017 - 2020

FA10	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)
2017	2 182 355,00 €	1 080 596,00 €	49,52%	788 303,00 €	36,12%	57 000,00 €	2,61%	246 456,00 €	11,29%	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	0,46%
2018	729 628,98 €	176 833,04 €	24,24%	267 463,53 €	36,66%	126 706,00 €	17,37%	158 626,41 €	21,74%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 911 983,98 €	1 257 429,04 €	43,18%	1 055 766,53 €	36,26%	183 706,00 €	6,31%	405 082,41 €	13,91%	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	0,34%



FICHE ACTION N° 11

Intitulé de la Fiche-Action	Soutien aux filières territoriales et savoir-faire de proximité
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Transition écologique et énergétique
Objectif	Développer les filières de proximité pour l'alimentation et l'artisanat local
Descriptif de l'Action	
<p>Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du cher porte depuis 2014 une plateforme collective de promotion du commerce, de l'artisanat, des services de proximité et des produits locaux. L'animation de cette plateforme et l'enquête menée auprès des AMAP du territoire, couplée avec une étude consommation des ménages en cours (cadre de la préparation de la candidature FISAC 2018) a permis le recensement et la qualification de 80 producteurs, artisans locaux développant de la vente directe en atelier, à la ferme ou sur marchés .</p> <p>L'achat en ligne de produits du quotidien et de proximité reste une pratique qui en 2 ans et demi sur le territoire ne détrône pas celle de l'achat en boutique ou en magasin ; de nombreuses commandes (paniers) font l'objet d'un abandon faute de modes d'acheminement simples et sécurisés (alimentaires) des produits entre le rural et l'urbain, entre le rural et le rural. Ce constat invite à une réorientation de l'animation de la plateforme numérique plutôt vers un outil numérique « Vitrine de l'offre » ; site de réservation d'une commande en ligne des productions locales. A cela il convient de d'adjoindre un maillage territorial et commercial en points dépôt-vente en circuits courts au sein d'espace de services au public et autre support - relais de type bureaux d'information touristique à recenser et qualifier sur le territoire rural du PETR.</p> <p>Le PETR a entrepris l'élaboration d'un répertoire des producteurs locaux (papier et numérique) à échéance de 2017 accessible à l'ensemble des producteurs pour diffusion en direction de leurs clientèles ; l'identification des points de retrait-dépôt vente sera poursuivi en 2017.</p>	
Nature des opérations	
<p>2017 : - Extension du magasin de producteurs de Theneuille (MO Commune de Theneuille)</p> <p>2018/2019 : - Développement et équipements de points de retraits circuits courts sur le territoire du PETR (dépenses d'investissements et communication) (MO PETR)</p>	



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA11	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
2017	126 000,00 €	37 800,00 €	30,00%	37 800,00 €	30,00%	12 600,00 €	10,00%	37 800,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2018	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2019	70 000,00 €	14 000,00 €	20,00%	21 000,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	35 000,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	196 000,00 €	51 800,00 €	26,43%	58 800,00 €	30,00%	12 600,00 €	6,43%	37 800,00 €	19,29%	35 000,00 €	17,86%	0,00 €	0,00%



FICHE ACTION N° 12	
Intitulé de la Fiche-Action	Maintenir et qualifier les capacités d'accueil enfance-jeunesse-famille du territoire
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Cohésion sociale
Objectif	Adapter les services à l'évolution des besoins des familles et des jeunes
Descriptif de l'Action	
<p>Le projet de territoire du PETR prend appui sur les caractéristiques socio démographiques et de structure de la population du PETR orientent fortement son action à venir vers la nécessaire adaptation et modernisation de l'offre de services face à l'évolution des besoins des populations et capacités d'actions des territoires. Les acteurs locaux s'accordent autour de la volonté d'opérer un saut qualitatif par l'adaptation de cette offre de services et leurs accès en termes d'information, d'outils numériques, de diversité, de densité et de répartition géographique ; ceci dans un objectif de renforcement de la cohésion territoriale et d'inclusion sociale.</p> <p>Une partie du programme Leader 2007-2013 s'y est employé en orientant son effort et son soutien prioritairement en direction des territoires ruraux</p> <p>A présent, cette adaptation devant à présent s'opérer autour des priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Enfance : sur les secteurs déficitaires à dominantes péri-urbaine en priorisant les actions de mise en réseau coordination des modes de garde (accueil) et la création d'espace et lieux d'échanges Parents-Enfants-Professionnels.- Jeunesse : par le développement de réponses aux aspirations d'autonomie et d'appartenance à des groupes sociaux ; l'accès au logement, la culture et le sport en étant des vecteurs.	
Nature des opérations	
<p>2017 :</p> <ul style="list-style-type: none">Création d'une Maison d'assistantes maternelles à Reugny (MO Commune de Reugny)Création d'une micro-crèche à Lavault Ste Anne (MO Commune de Lavault Ste Anne)Création d'une micro-crèche à Verneix (MO Commune de Verneix)Création Lieu d'accueil Parents-Enfants à Villebret (MO Montluçon Communauté)Création et Aménagement d'une salle d'activités à Durdats-Larequille (MO Commune de Durdats-Larequille)Aménagement d'un accueil collectif pour mineurs à Domérat (MO Commune de Domérat)	



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA12	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	1 229 983,70 €	293 406,70 €	23,85%	388 618,40 €	31,60%	100 388,60 €	8,16%	187 170,00 €	15,22%	110 000,00 €	8,94%	150 400,00 €	12,23%
2018	797 220,00 €	159 444,00 €	20,00%	287 810,00 €	36,10%	97 966,00 €	12,29%	141 200,00 €	17,71%	35 800,00 €	4,49%	75 000,00 €	9,41%
2019	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 027 203,70 €	452 850,70 €	22,34%	676 428,40 €	33,37%	198 354,60 €	9,78%	328 370,00 €	16,20%	110 000,00 €	5,43%	225 400,00 €	11,12%



FICHE ACTION N° 13	
Intitulé de la Fiche-Action	Nouveaux espaces de sociabilité et d'initiatives locales
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Cohésion sociale
Objectif	Accompagner les initiatives citoyennes, la vie associative et l'expression de la démocratie locale.
Descriptif de l'Action	
<p>Le PETR pour l'élaboration de son projet de territoire et de sa candidature Leader 2014-2020 a organisé deux « Discut'Café » connectés, de recueil des contributions des habitants sur le thème de « Si on habitait à ... ».</p> <p>Ce diagnostic interactif mené par le PETR, a révélé une demande de nouvelles formes d'organisation de la participation citoyenne au travers de demandes d'équipement de maisons de village, nouveaux espaces sociaux et citoyens connectés (assimilable à des conseils citoyens) support d'émergence de nouvelles initiatives locales.</p> <p>Ces demandes/ besoins émanent majoritairement des territoires ruraux du PETR parfois couplées avec un service culturel ou social en direction des habitants pour y développer une fonction ressource (pouvant être numérique) d'accès à l'information de l'action publique sur les territoires et de l'initiative locale (partage d'expériences - journalisme de territoire).</p>	
Nature des opérations	
2017	Création- développement d'espaces sociaux et citoyens à Marcillat : MO Montluçon Communauté Création d'un espace social et citoyen à Valigny (MO Commune de Valigny) Création d'un espace social et citoyen à Prémilhat (MO Commune de Prémilhat) Commune de Prémilhat
2018	Création d'une maison de Village à Maillet (MO Commune du Haut Bocage)
2017-2020	Ingénierie de projet, d'animation - capitalisation d'expériences (prestation interne) MO PETR



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA13	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
2017	2 089 926,00 €	566 233,50 €	27,09%	746 892,50 €	35,74%	275 300,00 €	13,17%	287 000,00 €	13,73%	174 500,00 €	8,35%	40 000,00 €	1,91%
2018	251 315,00 €	58 957,50 €	23,46%	67 157,50 €	26,72%	0,00 €	0,00%	70 200,00 €	27,93%	55 000,00 €	21,88%	0,00 €	0,00%
2019	17 712,00 €	8 856,00 €	50,00%	8 856,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
2020	9 059,00 €	4 529,50 €	50,00%	4 529,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 368 012,00 €	638 576,50 €	26,97%	827 435,50 €	34,94%	275 300,00 €	11,63%	357 200,00 €	15,08%	229 500,00 €	9,69%	40 000,00 €	1,69%



FICHE ACTION N° 14

Intitulé de la Fiche-Action	Habitat Seniors
Référent	Nom : Dubillon Prénom : Yveline Fonction : Directrice du PETR Téléphone : 04 70 05 70 70 Courriel : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Thématique du Contrat de Ruralité	Cohésion sociale
Objectif	Améliorer le bien-être des personnes âgées et en situation d'handicap

Descriptif de l'Action

Afin d'accompagner le vieillissement des populations du territoire du PETR notamment en milieu rural, il convient de développer des réponses nouvelles pour limiter la perte d'autonomie des personnes âgées par une offre d'accueil, de services et d'habitat adaptée aux différentes étapes du vieillissement.

Ainsi deux territoires s'engagent dans l'expérimentation de l'accueil et habitat seniors, la Communauté de communes de Montmarault qui en lien avec le centre social de Villefranche souhaite développer de l'habitat partagé intergénérationnel et de l'accueil seniors en famille.

La Commune de Marcillat en Combraille entreprend la création d'un hébergement temporaire pour des personnes encore autonome mais ayant besoin d'être prise en charge en sortie post-hospitalisation ou pour être déchargée temporairement des tâches du quotidien.

Les projets émergents en cours de contrat seront croisés avec l'ABS (analyse des besoins sociaux du territoire) conduite par le PETR.

Nature des opérations

2017 :

Création de 11 logements seniors (pavillons de type T1-T2) site de la Charité Lavault-Ste-Anne (MO Commune de Lavault Ste Anne).

2018:

Création-développement d'un accueil Senior en famille : création de deux appartements pour accueillir 3 personnes âgées (MO Commentry-Montmarault-Néris Communauté).

Construction de 4 logements type F1 pour l'accueil de personnes âgées non dépendantes et des apprentis (MO Commentry-Montmarault-Néris Communauté).

Création d'un hébergement temporaire à Marcillat-en-Combraille inférieur à 19 lits en centre-bourg en extension du Centre Social (MO Commune de Marcillat-en-Combraille)

2019-2020

Création de 8 logements seniors dans le cadre du Village Amis des Aînés à Meaulne (MO Commune de Meaulne) et de services de restauration associés.

2017-2020

Suivi de la démarche et du projet global « Village Amis des Aînés » de la commune de Meaulne (MO PETR)



Contrat de Ruralité PETR-Etat

Période 2017 - 2020

FA14	Coût Total HT des opérations	Autofinancement des Maîtres d'Ouvrages		Etat		Région		Département		Europe		Autres	
2017	1 500 000,00 €	1 200 000,00 €	80,00%	40 000,00 €	2,67%	0,00 €	0,00%	100 000,00 €	6,67%	60 000,00 €	4,00%	100 000,00 €	6,67%
2018	1 680 000,00 €	437 000,00 €	26,01%	387 000,00 €	23,04%	264 000,00 €	15,71%	294 000,00 €	17,50%	200 000,00 €	11,90%	98 000,00 €	5,83%
2019	700 000,00 €	335 000,00 €	47,86%	175 000,00 €	25,00%	0,00 €	0,00%	30 000,00 €	4,29%	0,00 €	0,00%	160 000,00 €	22,86%
2020	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
TOTAL	3 880 000,00 €	1 972 000,00 €	50,82%	602 000,00 €	15,52%	264 000,00 €	6,80%	424 000,00 €	10,93%	260 000,00 €	6,70%	358 000,00 €	9,23%

Contrat de Ruralité Etat - PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Période 2017 - 2020

Synthèse générale par Fiches-Actions

Fiche-Action	Coût total HT	Autofinancement		Région		Département		Etat (dont DETR / FSIL / FNADT / ...)		Europe		Autres	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Fiche-Action 1	3 921 700,38 €	1 033 462,74 €	26,35%	972 000,00 €	24,79%	263 579,00 €	6,72%	1 382 230,73 €	35,25%	270 431,19 €	6,90%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 2	1 840 308,99 €	452 132,80 €	24,57%	336 865,54 €	18,30%	222 451,65 €	12,09%	804 859,00 €	43,73%	0,00 €	0,00%	24 000,00 €	1,30%
Fiche-Action 3	7 384 030,35 €	2 517 772,19 €	34,10%	971 620,00 €	13,16%	722 424,00 €	9,78%	1 958 016,56 €	26,52%	1 056 274,40 €	14,30%	157 923,20 €	2,14%
Fiche-Action 4	536 707,15 €	118 353,59 €	22,05%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	268 353,56 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 5	125 801,00 €	62 900,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	62 900,50 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 6	45 000,00 €	9 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	36 000,00 €	80,00%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 7	2 107 692,00 €	630 923,75 €	29,93%	414 249,25 €	19,65%	220 953,00 €	10,48%	773 302,00 €	36,69%	68 264,00 €	3,24%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 8	161 011,00 €	50 505,50 €	31,37%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	60 505,50 €	37,58%	50 000,00 €	31,05%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 9	870 000,00 €	286 500,00 €	32,93%	140 000,00 €	16,09%	51 000,00 €	5,86%	392 500,00 €	45,11%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 10	2 911 983,98 €	1 257 429,04 €	43,18%	183 706,00 €	6,31%	405 082,41 €	13,91%	1 055 766,53 €	36,26%	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	0,34%
Fiche-Action 11	196 000,00 €	51 800,00 €	26,43%	12 600,00 €	6,43%	37 800,00 €	19,29%	58 800,00 €	30,00%	35 000,00 €	17,86%	0,00 €	0,00%
Fiche-Action 12	2 027 203,70 €	452 850,70 €	22,34%	198 354,60 €	9,78%	328 370,00 €	16,20%	676 428,40 €	33,37%	110 000,00 €	5,43%	225 400,00 €	11,12%
Fiche-Action 13	2 368 012,00 €	638 576,50 €	26,97%	275 300,00 €	11,63%	357 200,00 €	15,08%	827 435,50 €	34,94%	229 500,00 €	9,69%	40 000,00 €	1,69%
Fiche-Action 14	3 880 000,00 €	1 972 000,00 €	50,82%	264 000,00 €	6,80%	424 000,00 €	8,35%	602 000,00 €	19,64%	260 000,00 €	5,15%	358 000,00 €	9,23%
TOTAL GENERAL	28 375 450,55 €	9 534 207,31 €	33,60%	3 768 695,39 €	13,28%	3 032 860,06 €	10,69%	8 923 098,28 €	31,45%	2 115 469,59 €	7,46%	815 323,20 €	2,87%

ANNEXE 2

Le Projet de territoire et la stratégie 2014 - 2020 du PETR

vallée 2.0



Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ma vallée a de l'avenir

Ma Vallée a de l'Avenir

Le projet de territoire et la stratégie 2014-2020 Vivre et Accueillir Autrement

Priorité stratégique : Renouveler l'attractivité résidentielle et touristique du territoire du Pays

5 Axes stratégiques dégagés

- **Maintenir et diversifier le tissu économique en s'appuyant sur le renforcement de la formation professionnelle, des atouts des savoir-faire et d'enseignement universitaire du bassin**
- **Développer l'attractivité résidentielle du territoire par une offre d'habitat et de services pour tous , y compris pour créer de nouvelles activités**
- **Valoriser les ressources territoriales et les atouts touristiques en préservant le patrimoine industriel , naturel et paysager**
- **Animer et promouvoir le territoire du Pays comme territoire d'innovation et du bien vivre relayé par le développement des usages numériques**
- **Rechercher les synergies rural-urbain et avec les espaces voisins**

1^{er} AXE

Maintenir et diversifier le tissu économique en s'appuyant sur le renforcement de la formation professionnelle, des atouts des savoir-faire et d'enseignement universitaires du bassin:

Les priorités d'actions

1. **Soutenir le développement des entreprises et l'adaptation des compétences des salariés (*GPECT*), attirer des compétences externes**
2. **Accompagner la montée en compétences « Usages numériques » des PME-TPE du bassin; étendre la qualification numérique des zones d'activités.**
3. **Valoriser et promouvoir les savoir-faire du Bassin d'emploi et d'activités et son terroir économique pour attirer plus d'étudiants et de nouveaux salariés**
4. **Accueillir de nouvelles activités à forte valeur ajoutée et organiser la capacité d'accueil du territoire**
5. **Accompagner les projets et la structuration des acteurs dans le champ de l'économie sociale et solidaire**
6. **Favoriser l'entrepreneuriat culturel**

2^{ème} AXE

Développer l'attractivité résidentielle du territoire par une offre d'habitat et de services **Pour Tous** , y compris pour créer de nouvelles activités

Les priorités d'actions

Améliorer et moderniser le cadre de vie

1. Encourager à la rénovation énergétique de l'habitat par des opérations démonstratives et diffuser la connaissance auprès des entreprises artisanales et des habitants
2. Diversifier et adapter l'offre de logement en adéquation avec les profils des ménages et leur parcours résidentiel (étudiants, jeunes ménages, populations âgées et/ou handicapées ..)
3. Accompagner les projets de requalification des centres-bourg, des friches industrielles , de renouvellement urbain et de valorisation des espaces publics
4. Maîtriser le foncier en s'appuyant sur des outils règlementaires adaptés et se doter d'outils partagés d'aide à la régulation du marché de l'immobilier en secteur détendu

Moderniser les services de proximité visant à conforter la cohésion sociale et développer leur accessibilité

1- Consolider et diversifier les services pour mieux accueillir les nouvelles populations et soutenir de nouvelles voies de diversification économiques (équipements multisectoriels), de nouvelles formes, modes d'organisation d'activités et de services notamment par les usages numériques (tiers lieux professionnels ...)

2- Accompagner les nouvelles sociabilités

3- Comblent les déficits avérés en matière d'équipement et de services « Enfance-jeunesse » et de santé

4- Accompagner l'enfance et la jeunesse dans leurs apprentissages avec le numérique

5- Soutenir le développement de nouvelles mobilités pour les usagers

6 - Agir en faveur d'une meilleure visibilité de l'offre culturelle du territoire et renforcer la professionnalisation des acteurs à partir d'une approche filière

vallée 2.0



Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ma vallée a de l'avenir

3^{ème} AXE

Valoriser les ressources territoriales et les atouts touristiques en préservant les patrimoines industriel , naturel et paysager

Les priorités d'actions

Concourir au maintien d'une agriculture dynamique gestionnaire du bocage et du Paysage

1- Accompagner l'émergence de filières maraîchères à l'échelle du bassin .

2-Développer les circuits courts et optimiser leur commercialisation par les usages numériques .

3-Soutenir l'expérimentation de nouvelles pratiques agronomiques favorisant l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles du territoire .

4-Encourager la préservation et le développement d'infrastructures agro écologiques (mares-haies ...)

5- Soutenir les dynamiques locales de valorisation des coproduits issus de l'élevage

vallée 2.0



Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ma vallée a de l'avenir

Développer une offre touristique d'itinérance douce, de bien être et de patrimoine

1- Organiser des produits touristiques combinant itinérance douce en particulier le vélo, nature et patrimoine

2- Améliorer la qualité de l'offre d'hébergement et développer les synergies des activités de loisirs , d'itinérance et de visites émergentes par le recours aux applications numériques

3- Révéler et organiser l'attractivité touristique par une offre e-tourisme



4^{ème} AXE

ANIMER ET PROMOUVOIR le Territoire comme
territoire d'innovation et de bien vivre avec le
développement des usages numériques
Les priorités d'actions

vallée 2.0



Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ma vallée a de l'avenir

1- Organiser et mutualiser les ressources d'ingénierie du territoire

2- Mobiliser les outils numériques et leurs applications pour une meilleure gestion de la relation citoyen et des fonctions de veille de l'initiative locale

3- Soutenir et accompagner les démarches de mutualisation des services entre territoires du Pays



5^{ème} AXE

Rechercher les synergies Rural-Urbain et avec les
espaces voisins
Les priorités d'actions

vallée 2.0



Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ma vallée a de l'avenir

- 1- Maintenir les fonctions de centralités du cœur urbain et des pôles d'appui (habitat /services dont services de santé)**
- 2- Agir pour l'amélioration de l'accessibilité régionale et nationale du bassin de vie (accessibilité ferroviaire)**
- 3 – Situer le territoire du Pays dans ses espaces de développement par la mise en valeur de ses atouts en complémentarité et partage avec d'autres pôles (autres villes moyennes- réseau Massif central)**
- 4- Développer des coopérations interterritoriales (Cher -Creuse-Puy de dôme) et transnationales (Portugal) porteuses de développement économique , culturel et touristique**



ANNEXE 3
Carte d'identité touristique du territoire



CARTE D'IDENTITÉ TOURISTIQUE DU PAYS DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON ET DU CHER



Population : 115 237 habitants (INSEE 2013) - Superficie : 2189 km² - Densité : 53 hab/km²
Département de l'Allier (03) - Région Auvergne / Rhône-Alpes
92 communes - 7 EPCI (6 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération)

Culture et Patrimoine - Activités Artistiques et Évènements	Patrimoine Naturel et Paysager	Les Activités, les Femmes, les Hommes et les Entreprises de Tourisme
<ul style="list-style-type: none"> ● 13 musées : Mupop ; Musée du Canal de Berry ; Maison de la Combraille ; Donjon de la Toque ; Musée des maquettes animées ; Musée Gallo-romain ; Espace culturel de la Pléiade... ● 6 villes et villages remarquables : Cité médiévale de Montluçon ; Hérisson ; Huriel ; Ainay-le-Château ; Nérès-les-Bains (Plus beaux détours de France) ; Village étape de Montmarault... ● 122 monuments protégés représentant une variété de patrimoine : <ul style="list-style-type: none"> - patrimoine militaire et châteaux : Château des Ducs de Bourbon ; Villa de la Louvière ; Château de Peuffeilhoux ; Forteresse de Hérisson ; Donjon de la Toque ; Château de l'Ours ; Remparts d'Ainay-le-Château... - patrimoine religieux : Prieuré de Reugny ; Eglise de St Bonnet-de-Four et son clocher Tors ; Eglise St Paul (Montluçon)... - patrimoine industriel : Bassins industriels de Montluçon, Commentry et Montmarault ; Canal de Berry et le réseau d'étangs ; Forges de Tronçais... ● Un patrimoine immatériel vivant valorisé par plusieurs événementiels : « Les Coulisses des Métiers » ; « La Rencontre des Arts » (autour du Village d'Art d'Huriel regroupant une vingtaine de savoir-faire différents dont certains rares) ; le Festival « Dire, Lire, Conter » et la présence de nombreux conteurs sur le territoire qui contribuent à faire vivre, par l'oralité, la mémoire du territoire ; une littérature du Bourbonnais représentée par de nombreux auteurs dont les plus célèbres sont Alain Fournier, Emile Guillaumin, Achille Allier, Charles-Louis Philippe... ● Des compagnies de théâtre dont certaines de renommée nationale ou internationale : Le P'tit Bastringue ; Le Petit Théâtre Dakoté ; La Belle Meunière ; le Footsbarn Theater ; Attrape-Sourire ; Ubürik ; La Volga ; CDN Le Fracas... ● Des lieux et structures de développement de l'Art contemporain : Le Fonds d'Art Contemporain ; Domaine M ; l'Orangerie ; Shakers... ● Spectacle vivant et Musiques actuelles : Cirqu'En Bulle ; Accrobacirque ; Entr'Act ; Centre Dramatique National ; Théâtre Gabrielle Robinne ; Théâtre André Messager ; le 109 ; l'Agora ; MJC de Cosne-d'Allier ; Le Guingois ; Athanor ; Conservatoire André Messager ; Le Cube ; Hérisson Social Club... ● De nombreux Festivals et événementiels : Festival de Musique en Bourbonnais ; Jazz au Fil du Cher ; Festival de la Chanson Française, Festival de la Chanson Francophone ; Festival au Cœur de Cosne ; Un été dans mon Village ; Festival des Arts mêlés ; Canal en Fête ; Remp'Art ; Les Bayoux ; Le Bœuf Villé ; Les Feux de la Saint-Jean... ● Un terroir : La viande charolaise ; l'âne du Bourbonnais ; les Fromages de Chambérat, Bézenet, Cérilly, Theneuille ; la Brasserie Blondel ; le Whisky Hedgehog ; la Rhumerie Divana ; les farines de Saint-Désiré ; le Vinaigre de la Carrière ; les Confitures du Domaine de Baudry ; le Pâté au Pommes de Terre ; la ferme pédagogique de « la Ganne » ; les « Biquettes de Tronçais », l'asinerie de la Vioune, Maison de l'Âne Bourbonnais de Braize... 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un climat continental tempéré et un environnement relativement préservé des intempéries. ● Les deux entités paysagères du territoire que sont la « Basse Combraille » et le « Bocage Bourbonnais » dont les caractères se retrouvent dans leurs faunes / flores et leurs trames verte et bleue spécifiques. ● Des environnements préservés : Espaces Naturels Sensibles (La Vauvre, Etang de Saint-Bonnet-Tronçais, Vallée de Chambonchard) - Zones NATURA 2000 des « Gorges du Haut Cher », « Forêt de Tronçais », « Gîtes de Hérisson »... ● L'Eau omniprésente sur le territoire : Les deux visages de la rivière Cher (torrentielle en amont dans les Gorges du Haut Cher, puis plus paisible en aval dans la Vallée du Cher) ; Le Canal de Berry ; le réseau d'étangs et de mares (lié à l'activité économique industrielle ou agricole) qui maille le territoire ; le thermalisme avec les Aquae Neriae (Nérès-les-Bains dont les propriétés sont reconnues depuis l'Antiquité) et proposant aujourd'hui une offre de bien-être ouverte à tous au travers du Spa « les Nériades ». ● Les grands espaces boisés : La Forêt de Tronçais (14.000 hectares) réputée plus belle chênaie d'Europe et dont le bois, reconnu pour ses qualités et sa noblesse, est employé pour la vinification des plus grands crus mondiaux ; présence d'autres massifs forestiers (Forêts de Plaine, Forêt des Colettes, Forêt de Lespinnasse) ● Villes et Villages fleuris : Montluçon, Nérès-les-Bains, Sainte-Thérance (3 fleurs) ; Commentry, Domérat, Marcillat, Meaulne (2 fleurs) ; Deneuille-les-mines, Saint-Bonnet-de-Four (1 fleur) ● Sites et points de vue remarquables : Esplanade du Château des Ducs de Bourbon ; Les Réaux ; Le Donjon de la Toque ; Les Gorges du Cher ; le Gué de Sellat ; Ecluse du Roueron... 	<ul style="list-style-type: none"> ● 90 communes bénéficiant de la taxe de séjour pour un montant global de 184.000€ (année 2014). ● Plus de 7.500 lits marchands et plus de 20.000 lits non marchands représentant 2.230.000 nuitées /an pour des retombées économiques de 104.000.000€ environ. ● Une offre touristique intégrée dans une offre « Cœur de France » (grâce à la position de carrefour géographique et culturel entre les Régions Centre-Limousin-Auvergne et à l'interconnexion possible des linéaires de randonnée avec les départements de la Creuse et du Cher) ● Nombre de salariés direct : Plus de 1.000 salariés en 2014 ● 239 restaurants : 10 établissements classés au Gault & Millau ; 8 établissements classés au Guide Michelin (dont 2 Bib Gourmand) ; 3 Maîtres Restaurateurs... ● L'offre d'hébergement : 26 Campings (dont 3 Campings 3 étoiles) ; 61 Chambres d'Hôte (dont 23 labellisées) ; 138 gîtes (dont 101 classés et/ou labellisés parmi lesquels 80 gîtes 3 étoiles ou 3 épis ou plus) ; 12 hébergements grande capacité (8 labellisés dont 4 gîtes 3 épis) ; une dizaine d'offres d'hébergements insolites ; 42 Hôtels (dont 28 classés, parmi lesquels 19 classés 3 étoiles ou plus)... ● Une offre variée d'activités de pleine nature : 2 golfs 18 trous ; nombreuses bases de loisirs nautiques (Etangs de Sault, Saint-Bonnet-Tronçais, Vallée de Chambonchard...); activités de grimpe ; itinérance douce (4 circuits de randonnée GR ; 1400 km de parcours de randonnée balisés ; 28 km de Voie-Verte ; 6 boucles de Véloroute (pour un total de 309 km) ; 756 km de circuits VTT)... ● Les structures d'accueil touristique : 3 Offices de Tourisme ; 6 Point Info Tourisme ; 1 structure d'information touristique sur l'aire d'autoroute de Doyet... ● Les portes d'entrée du territoire : L'aire d'autoroute de Doyet, La Maison du Tourisme de la Région de Montmarault (proche de la sortie d'autoroute) ; Communautés de Communes d'Huriel et de Marcillat (lien naturel vers le département voisin de la Creuse ; Communauté de Communes du Pays de Tronçais, porte du Cher et de la Région Centre).